



## Compte-rendu

# ATELIER RECHERCHE-ACTION JEUNESSE ET TERRITOIRE

Troisième journée, Angers le vendredi 9 octobre 2009

Centre de ressources  
Politique de la ville  
Bretagne Pays de la Loire  
19, rue Romain Rolland  
44100 NANTES  
[resovilles@resovilles.com](mailto:resovilles@resovilles.com)  
Site : [resovilles.com](http://resovilles.com)

Introduction.....	2
Présentation des préoccupations angevine en matière de politique jeunesse, .....	2
Restitution de l'enquête socioethnographique réalisée à Angers .....	4
Quelques échanges avec la salle .....	9
Présentation de l'action « Code de la route » .....	11
Action 20H Chrono .....	15
Le regard de Jean-Claude RICHEZ.....	18
Après-midi : Interventions et débats.....	20
Intervention de Frédéric Fappani, les formes de transmission des adultes aux jeunes .....	20
Intervention de Pierre-Yves Chiron, doctorant en sciences de l'éducation : Les jeunes entre engagement et participation.....	27
Clôture de la journée par Frédéric Béatse, Adjoint au Maire d'Angers en charge de la politique de la ville, Président de RésO Villes .....	33
ANNEXE : Jean-Claude RICHEZ, participer autrement .....	34

## Introduction

Après Lorient et Saint-Nazaire<sup>1</sup>, c'était au tour de la Ville d'Angers d'accueillir une journée de réflexion de la recherche-action RésO Villes portant sur les politiques jeunesse déclinées au quartiers prioritaires.

Comme dans les autres villes, la matinée a été consacrée à une analyse de la politique menée localement ainsi qu'à une présentation de deux actions spécifiques menées en direction des jeunes des quartiers angevins, le tout suivi de temps de débats avec le groupe. Ainsi, Mme Sylvia Camara-Tombini, adjointe au Maire d'Angers en charge de la politique jeunesse a présenté les préoccupations angevines en matière de jeunesse. Chafik HBILA a ensuite restitué l'enquête socioethnographique réalisée à Angers sur les jeunes des quartiers et la perception de la politique jeunesse..... Enfin, Jean-Claude Richez de l'INJEP a conclu la matinée.

L'après-midi, quant à elle, était consacrée à un temps de débat et de réflexion sur les formes de transmission entre jeunes et adultes. Ainsi, se sont succédés Frédéric Fappani, chercheur en sciences de l'éducation, Pierre-Yves Chiron, doctorant en sciences de l'éducation, le premier pour parler des Educateurs et le second des instances de citoyenneté.

La journée a été préparée par la mission jeunesse de la Ville d'Angers et animée par Frédérique Coquelet de la DDJS du Maine et Loire et Chafik HBILA, RésO Villes.

## Présentation des préoccupations angevine en matière de politique jeunesse,

*Par Sylvia Camara-Tombini*

Madame Sylvia-Camara Tombini a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants à Angers dans le quartier de Monplaisir dans le cadre de l'atelier RésO

---

<sup>1</sup> Respectivement les 3 mars et 5 mai 2009.

Villes, leur exprimant sa satisfaction de participer à ces échanges qui ont lieu dans les sept villes, « on a toujours à apprendre les uns des autres » précise-t-elle à cet égard.

Madame Camara-Tombini a présenté les grands axes d'orientations de la Ville d'Angers en matière d'intervention auprès de sa jeunesse. Elle précise que les collectivités locales ont pendant longtemps traité la jeunesse sous l'angle du socioculturel : loisirs, sorties... ce qui amenaient les villes à déléguer la question de la jeunesse plutôt au monde associatif. C'est le cas de la Ville d'Angers qui a fait le choix de confier l'intervention jeunesse aux différentes maisons de quartier par le biais du conventionnement et du financement des postes des secteurs jeunes.

Très vite pourtant, selon l'élue à la jeunesse, la Ville, comme toutes les autres villes de son importance, a saisi la nécessité de dépasser cette vision du public pour offrir d'autres propositions. Pour elle, « la jeunesse correspond à un accès à un autre état, on est dans une période de transition de l'enfance vers l'adulte » qu'il convient d'accompagner. A ce titre, avance-t-elle, l'autonomie des jeunes rime souvent avec l'emploi, le logement, etc. d'où la nécessité de travailler ensemble auprès de ce public : collectivités, structures...

A partir des années 90, sont apparus dans les collectivités territoriales des missions jeunesse. Celle d'Angers a vu le jour en 1997. La Ville a opté pour cette formule et non pour un service jeunesse « car nous partions du postulat que la jeunesse est l'affaire de tous à la mairie, explique madame Camara-Tombini. Chaque service peut être amené à traiter des questions de la jeunesse (sports, urbanisme, culture, déplacements, international...) et chacun doit prendre en compte les spécificités de la jeunesse dans ses actions ; la mission jeunesse étant là pour assurer cette transversalité et appuyer les services ». C'est donc cette notion de transversalité que la Ville d'Angers a souhaité mettre en avant afin que tous les services se sentent investis par les questions de jeunesse.

Cependant, constate l'élue, miser sur la transversalité peut générer un manque de lisibilité de la politique : « puisque tout le monde s'occupe de la jeunesse, ça peut donner l'impression que rien n'est fait pour la jeunesse, regrette-t-elle. D'où ce manque de lisibilité sur lequel nous travaillons ». Il s'agit ainsi pour la Ville de rendre plus lisible aujourd'hui ses orientations dans la politique jeunesse. De plus, note madame Camara-Tombini, la transversalité peut être synonyme de complexité et de délais allongés mais pour autant elle est indispensable.

De ce fait, une mission jeunesse a pour objectif de mettre en œuvre les orientations en direction de la jeunesse en lien avec les services thématiques. Celle d'Angers s'appuie bien sur l'idée qu'une mission de ce type doit couvrir tous les aspects de la vie d'un jeune et tenir compte de la pluralité de la jeunesse : « il n'y a pas qu'une seule jeunesse donc il ne faut pas prendre en compte que la prévention comme on a souvent tendance à le faire. Il faut nous élargir les orientations pour agir auprès des jeunes dans le domaine de l'emploi, l'insertion, la formation, la santé, des actions culturelles, des loisirs... ». Pour ce faire, préconise-t-elle, « il faut travailler main dans la main avec les maisons de quartiers qui disposent de services jeunesse et qui contribuent à renforcer la prise en compte du public jeunes sur nos territoires. Mais on doit aussi, bien sûr, s'orienter vers d'autres partenaires extérieurs : la Mission Locale Angevine, l'Education Nationale, les éducateurs de prévention, etc. »

Madame Camara-Tombini revient également sur cette idée de pluralité de la jeunesse en s'interrogeant : « Comment faire pour ne pas opposer les jeunes les

unes aux autres ? » Car bien souvent, cette opposition existe : jeunes des quartiers contre jeunes étudiants... Ainsi, pour Madame Camara-Tombini, il est nécessaire de proposer des actions à tous les jeunes sans les opposer. Au contraire, la Ville d'Angers souhaite établir des passerelles entre ces différentes jeunesses.

La Ville d'Angers souhaite impulser une nouvelle vision de la jeunesse : celle de la richesse qu'elle constitue. Parce que trop souvent vécue comme un problème, il est nécessaire aujourd'hui d'inverser la tendance en mettant en avant tout ce que les jeunes apportent à la collectivité : projets, investissement citoyen... D'où la volonté de la Ville de construire des lieux dédiés et de représentation de cette jeunesse. Madame Camara-Tombini cite quelques actions pour illustrer cette orientation de la Ville :

- Un conseil des jeunes angevins pour que les jeunes soient acteurs de la vie de leur Cité et, pour les nombreux jeunes qui ne se reconnaîtront pas dans un tel conseil, d'autres outils : comment favoriser d'autres modes d'expression ?
- Des espaces de valorisation des actions des jeunes : comment mettre en scène cette richesse de la jeunesse ?

Mais à côté de cela, la Ville n'ignore pas les difficultés de la jeunesse en période de crise dans l'accès à l'emploi, aux soins... C'est pourquoi la Ville souhaite s'attaquer à cette précarité des jeunes en travaillant avec le CUCS, notamment, sur des projets spécifiques qui permettent un premier accès au monde du travail : « Jobs divers »<sup>2</sup>... Le CCAS, qui a déjà proposé une aide au permis de conduire, va également revoir ses aides facultatifs, notamment en direction des jeunes.

Enfin, Madame Camara-Tombini n'oublie pas le souci de prévention auprès des jeunes pour prévenir les prises de risques, les comportements addictifs... Elle rappelle que la Ville possède depuis quelques années un dispositif, « s'amuser sans abuser », pour sensibiliser les organisateurs de soirées étudiantes sur les risques. Aussi, des équipes de médiateurs circulent la nuit, notamment en ville, pour sensibiliser aux comportements à risque.

Pour conclure son intervention, Madame Camara-Tombini rappelle les interrogations de la Ville sur le volet jeunesse :

- Comment prendre toutes les jeunesses ?
- Comment aller vers les jeunes qu'on ne voit pas, qui échappent à toutes offres ?
- Comment aider les jeunes, notamment ceux issus des quartiers prioritaires, à sortir de l'isolement social et économique ?

Afin de progresser et d'être plus efficaces, Madame Camara-Tombini rappelle la nécessité de ce type d'échange entre plusieurs villes.

## **Restitution de l'enquête socioethnographique réalisée à Angers**

*Par Chafik Hbila*

L'enquête a porté sur les jeunes des quartiers et la perception de la ville de la politique jeunesse par les jeunes et les professionnels.

La jeunesse 15-24 ans représente à Angers 22,7% de la population totale de la ville<sup>3</sup>, cela reflète un certain équilibre générationnel dans la ville. Cependant, la jeunesse

---

<sup>2</sup> L'action est présentée plus bas.

<sup>3</sup> Source : INSEE 2006, poids des 15-24 ans dans la population totale.

angevine n'est pas épargnée par les incertitudes de la jeunesse contemporaine à trouver sa place dans la société comme l'indique leur taux de chômage de 13,7%, soit 2% de plus que la moyenne de la ville (taux de chômage de la population d'Angers situé à 10,8%). Les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sont aujourd'hui semés d'embûches et de difficultés. Ils nécessitent à cet égard une prise en compte spécifique dans les politiques publiques. La politique jeunesse doit donc s'inscrire dans les parcours de vie des jeunes en les accompagnant dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. Cette politique d'accompagnement doit tenir des inégalités sociales existantes à l'intérieur même de la jeunesse.

A cet égard, envisager une offre spécifique en direction de la jeunesse des quartiers insérée dans une politique jeunesse globale apparaît aujourd'hui comme une nécessité. En effet, comme le montre cette étude, les jeunes issus des quartiers prioritaires angevins vivent des situations différentes dans un cadre urbain commun que représente le quartier. De la galère à l'insertion, la jeunesse des quartiers angevins est plurielle. On y retrouve les quatre processus d'agrégations des parcours de jeunes :

- Les jeunes insérés socialement :

Il s'agit de jeunes diplômés qui ont su se projeter dans l'avenir et investir très tôt pour celui-ci. Ils occupent souvent des emplois stables valorisants socialement et peuvent être amenés à se distinguer du quartier en développant des ressources à l'extérieur de celui-ci : réseau de sociabilité, loisirs...

- Les jeunes en voie d'insertion sociale :

Il s'agit de jeunes qui se projettent dans l'avenir et investissent déjà pour celui-ci. Dans l'attente de jouir des fruits de cet investissement, ils passent du temps dans le quartier. Ainsi, ils peuvent être amenés à fréquenter tous les jeunes dans les espaces dédiés avec des stratégies de distinction sociale tout de même.

- Les jeunes victimes de la précarité :

Il s'agit de jeunes peu ou pas qualifiés, qui se projettent peu ou pas dans l'avenir. Très dépendants de la conjoncture économique, ils constituent les variables d'ajustement de celle-ci. Quand l'économie se porte bien, ils sont massivement embauchés dans des missions CDD ou intérim. A l'inverse, en période de crise, ils se retrouvent exclus. Ces jeunes constituent le public typique de la Mission Locale.

- Les jeunes « galériens » :

Il s'agit de jeunes en rupture sociale qui ne se projettent plus du tout dans l'avenir. Ces jeunes sont complètement déconnectés des temps de vie institutionnels et se sont créés un univers en marge de ceux-ci. Ils échappent aux institutions et peuvent s'adonner au trafic pour accéder au revenu.

Si les deux catégories du milieu semblent les plus représentées dans les quartiers, les jeunes ne sauraient être enfermés de façon définitive dans l'un ou l'autre de ces processus d'agrégation. Tout l'enjeu d'une politique jeunesse est de réussir à les faire progresser du dernier jusqu'au premier.

De manière générale, cette étude nous montre que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés que les autres dans l'accès aux ressources nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle.

En résumé, nous pourrions parler de parcours de vie en triple détente allant de l'inégalité sociale à l'inégalité de compétences :

- De manière générale, des jeunes qui entretiennent des rapports difficiles avec l'école :

Les professionnels constatent que les jeunes des quartiers entretiennent des rapports difficiles avec l'Ecole, réalités confirmées par les nombreux indicateurs de contexte disponible à ce jour à Angers. Cela se traduit par au départ par une absence, ou une défaillance de la transmission de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être dans la cellule familiale – autrement dit des capitaux sociaux, culturels et économiques – qui va être préjudiciable à des jeunes qui ne partiront pas avec la même égalité des chances que les autres. A titre d'illustration, les entretiens font ressortir :

- o Un manque d'ouverture culturelle
- o A 16 ans, décrochage massif des jeunes
- o Des jeunes qui accèdent moins au lycée général
- o Une pauvreté du langage: Observée sur la rédaction de lettres de motivation, à l'aide aux devoirs...
- o Des parents qui poussent leurs enfants à réussir leur scolarité sans pouvoir les aider en retour
- o La règle des « trois tiers »: 1/3 en dessous du niveau BEP-CAP, 1/3 au niveau BEP-CAP, 1/3 au-dessus du niveau BEP-CAP
- o Les désillusions des jeunes qui ont réalisé des études et qui ne parviennent pas à les faire fructifier se transforment en absence d'espoir pour les « petits du quartier »

- S'ensuit une difficulté à s'insérer professionnellement :

Ces parcours scolaires non aboutis ou insuffisamment aboutis ne bénéficient pas aux jeunes des quartiers pour trouver un emploi stable puisque le bagage formation – qualification n'est pas toujours au rendez-vous. Ces difficultés plus importantes chez les jeunes des quartiers à trouver un emploi peuvent être attribuées à :

- o Un faible capital culturel et scolaire: Manque de formation et de qualification
- o Trois conditions qui sont exigées et qui ne peuvent se satisfaire totalement: Expérience, mobilité, bonne formation
- o L'influence négative de l'environnement et le poids des mauvaises habitudes qui marquent les parcours de vie de beaucoup de jeunes constituent autant de freins à une insertion professionnelle réussie: La rigueur imposée dans le monde de l'entreprise ne prend pas dans leur univers trop désorganisé
- o Le manque de mobilité
- o Le poids des discriminations

Les jeunes des quartiers, peut-être plus que les autres jeunes, sont pour une très large partie d'entre eux (la majorité ?) des variables d'ajustement des conjonctures économiques. Aujourd'hui, en tant de crise, les jeunes des quartiers les moins armés face au monde du travail sont les plus en difficulté et les premières victimes des dommages collatéraux. Nous retiendrons de l'étude sur ce point que :

- o Les jeunes des quartiers constituent une variable d'ajustement du tissu économique local. En ce sens, ils dépendent fortement du travail

précaire: Intérim, CDD... emplois qui manquent cruellement aujourd'hui.

- Les secteurs qui embauchent traditionnellement les jeunes dans la région d'Angers sont actuellement sinistrés: Agroalimentaire, transformation de métaux, équipementiers automobile et BTP
- A tort ou à raison, les jeunes de Belle-Beille dénoncent l'absence de plus-value sur l'insertion professionnelle malgré l'inscription du quartier en ZFU

Pour faire face à ces difficultés d'insertion professionnelle, la Mission Locale Angevine, bien identifiée dans les quartiers (par exemple 600 jeunes accueillis à La Roseraie soit environ 23% de la population jeune du quartier), doit aujourd'hui intensifier ses efforts face à la crise qui se traduit par :

- Une augmentation nette du nombre d'inscrits
- Une demande d'aide sociale qui explose
- Des choix de plus en plus drastiques opérés entre les jeunes face aux annonces d'emplois

- Des sociabilités juvéniles façonnées par le quartier :

Le sentiment d'appartenance au quartier est très fort et même temps paradoxe du point de vue des représentations : Des jeunes qui aspirent à quitter un lieu qui incarne l'immobilisme social et qui fait l'objet de discriminations tout en étant fier d'en être issus et d'y vivre.

Dans les quartiers, les espaces publics, lieux de mise en scène des sociabilités juvéniles :

- Lieux de socialisation et d'expérimentation social avec les groupes de pairs présents : des niches affectives
- Des regroupements de jeunes à l'image de la configuration sociale du quartier
- Les espaces publics constituent des indicateurs du contexte social du quartier
- Les espaces publics sont des lieux de transmission des codes entre « grands du quartier » et « petits du quartier »
- Une division sexuelle de l'espace : des espaces occupés essentiellement par les garçons

- Sur le plan de la citoyenneté, des jeunes plus déçus que désintéressés par la vie de la Cité :

Des professionnels regrettent le manque d'investissement des jeunes dans les instances d'échange et de discussion, malgré l'indignation tant exprimée par ailleurs. Il s'agit en réalité d'une perception contestable de la citoyenneté des jeunes de la part de certains professionnels: Ecouter la parole des jeunes signifie de la transformer, lui donner une âme et la faire fructifier. Or, que fait-on de cette parole? A-t-on les moyens de la rendre vivante?

Il existe aujourd'hui une volonté forte de la Ville de faire participer les jeunes; mais comment en dehors des canaux formalisés? Les jeunes des quartiers ne prennent en effet pas toujours place dans les instances du type Conseil consultatif des jeunes en raison de préjugés trop forts, capital culturel faible... Par ailleurs, les acteurs de

terrain doivent faire face à une progression des pratiques consuméristes qui voient peu de projets émerger de la part des jeunes...

Face à ce constat, l'association des jeunes de La Roseraie (AJR) paraît être l'initiative la plus aboutie en matière de citoyenneté des jeunes :

- Association créée il y a une dizaine d'années sur un manque et une aspiration forte à prendre part au débat et aux décisions.
- L'AJR soutient les jeunes dans leurs démarches et relaient les informations; soucieux de la transmission aux plus jeunes.
- Le CUCS s'est révélé être l'outil adéquat pour permettre cette expérimentation face au paysage institutionnel existant.
- Les jeunes membres de l'AJR sont très revendicatifs et tentent de bousculer brutalement les lignes pour se frayer un passage dans l'offre existante. Ils suscitent parfois la colère et l'incompréhension des acteurs locaux.

### La perception de la politique jeunesse à Angers

Face à ces enjeux soulevés par les jeunes, la politique jeunesse de la Ville d'Angers se caractérise par :

- Des difficultés à rendre lisible une stratégie et un référentiel en matière de jeunesse :
  - o Une difficulté à définir stratégie et de réflexion à long terme sur la question des 16-25 ans ?
  - o Un référentiel plus « familialiste » que « jeunesse » à Angers.
  - o Une priorité accordée au public étudiant.
  - o Aucun référentiel lisible par les acteurs et exprimé malgré quelques coups de projecteurs: soutien aux projets jeunes et information jeunesse entre autres.
  - o Les actions engagées par la Ville manquent de lisibilité globale.
- Une forte tradition de délégation de l'action jeunesse au tissu associatif
  - o Grande autonomie laissée aux associations pour mener leur projet d'équipement.
  - o Aucun guide de référence si ce n'est les commandes de 2 dispositifs spécifiques: CUCS et VVV

D'ailleurs, l'absence de service jeunesse constitue pour un certain nombre de professionnels un indicateur de l'absence de volonté politique en matière de jeunesse et ce, malgré la pertinence d'une mission jeunesse transversale, comme nous avons pu le souligner dans cette étude.

Les freins auxquels se heurte la réflexion en matière de politique jeunesse 16-25 ans sont les suivants :

- Une réflexion trop tournée vers les moins de 16 ans.
- Faute de projet explicite et partagé collectivement, l'action jeunesse paraît construite au cas par cas en fonction des problèmes posés :
  - o Les dispositifs qui se succèdent régulièrement (permis de conduire, jobs d'été, etc.), malgré leur pertinence, ne donnent pas le sentiment de s'inscrire dans une cohérence d'ensemble.
  - o Par exemple, le mensuel « Vivre à Angers » du mois de juin 2009 annonçait la création de clubs de chercheurs d'emplois et de jobs d'été

pour Monplaisir et La Roseraie, quartiers qui ont connu des affrontements entre jeunes. Or, il n'y avait pas de lien de cause à effet.

Aussi, il existe des incompréhensions dans la diffusion de l'offre de la part des jeunes des quartiers :

- A tort ou à raison, les jeunes des quartiers dénoncent l'inégalité de traitement entre eux et le public étudiant. Par exemple, le dispositif « jobs d'été » a longtemps été fléché en direction du public étudiant.
- A tort ou à raison, les jeunes de Monplaisir dénoncent l'inégalité de traitement entre eux et ceux de La Roseraie

Face à cela, les acteurs présents dans les quartiers constituent un réseau dense mais pas toujours connectés :

- Une multiplicité de partenaires de qualité à Angers... suscitant quelques interrogations tout de même...
  - o Le tissu associatif: Une toute-puissance conservatrice?
  - o Beaucoup de méfiance et de défiance de la part de certains professionnels vis-à-vis de ce qui émane du niveau politique.
  - o Prééminence du projet de la structure sur les projets à dimensions plus globales.
  - o Crainte d'une co-construction de la politique jeunesse de peur d'être dissout dans un moule.

Tout cela nous conduit à nous interroger sur les liens entre acteurs : Complémentarité plutôt que partenariat?

- o Des acteurs qui se connaissent et travaillent ensemble le temps d'un projet ou d'une coopération.
- o Nécessité de développer le partenariat reconnu.
- o Des pratiques parfois concurrentes au sein d'un même territoire faute de vision partagée...

En guise de conclusion de l'étude réalisé à Angers, nous pourrions nous autoriser à penser que les enjeux de demain en matière de politique jeunesse sont les suivants :

- Bâtir un référentiel d'intervention pour la jeunesse sur tout le territoire communal avec une stratégie d'actions à long terme : une politique pour la jeunesse
- Rationaliser l'offre d'accompagnement dans les territoires pour plus d'efficacité
- Penser l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes
- Penser la participation des jeunes
- Repenser le fonctionnement des maisons de quartier dans son aspect « jeunesse 16-25 ans »: Logique de territoire plutôt que logique d'équipement ?

### **Quelques échanges avec la salle**

Un intervenant dans la salle : Sur la ZFU du quartier de Belle-Beille, 467 embauches ont été exonérées en quatre ans mais on est, à ce jour, dans l'incapacité de dire si les jeunes ont été touchés.

Un intervenant dans la salle : Sur la question des parcours de vie, il ne faut pas perdre de vue qu'on ne traite pas de la même façon les jeunes de 16 ans que ceux de 22 ans. Il y a un véritable enjeu à penser une politique jeunesse qui s'inscrive dans les parcours dès 16 ans compte-tenu de leurs difficultés.

A cet égard, la difficulté des dispositifs est qu'ils s'adressent aux jeunes les mieux intégrés. Par exemple, la clause d'insertion a été créée pour les jeunes des quartiers. Or, ceux-ci à Angers n'ont constitué que 30% des effectifs la première année, 40% la seconde et 50% aujourd'hui. Le problème est qu'on ne met pas des moyens d'accompagnement à la hauteur des ambitions.

Un intervenant dans la salle : Oui, le problème vient du fait qu'on demande des résultats « normés » à des jeunes « non normés », comme les « galériens ». Par exemple, après le dispositif « jobs divers », qu'est-ce qu'on fait ?

Un intervenant dans la salle : Dans ma ville, des acteurs se sont centrés sur les 16-25 ans. C'est une impulsion de la collectivité territoriale. Avant, on traitait ce public un peu par défaut car tout était sur les moins de 16 ans. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, nous avons tranché dans le cadre du PEL et identifié des acteurs référents pour cette tranche d'âge.

Un intervenant dans la salle : Aussi, les jeunes viennent chercher de l'animation pour sa capacité à transformer une demande.

Un intervenant dans la salle : Je ne suis pas surpris par les résultats de cette étude, je n'ai pas appris quelque chose de nouveau sur les jeunes des quartiers. Finalement, le constat on l'a depuis 30 ans. L'étude renforce ce constat des prises en charge conjoncturelles des jeunes. Donc, rien de nouveau si ce n'est la nécessité de penser une prise en charge plus cohérente et plus ambitieuse.

Un intervenant dans la salle : L'étude nous montre bien qu'une politique doit se concevoir par le prisme des parcours. Or, à Angers, on a le sentiment qu'une autre voie est prise. Il y a aujourd'hui un souci de transversalité qui apparaît clairement. On le perçoit bien en terme de projet et de thématique mais pas dans l'organisation institutionnelle.

Un intervenant dans la salle : La Ville d'Angers avait un ressenti de son action mais prend acte de tout ce qui a été dit dans le cadre de cette étude.

Un intervenant dans la salle : C'est important qu'une Ville dresse un angle politique. Elle doit s'imposer comme le garant de la cohérence et doit garder le manche afin d'arbitrer entre les stratégies d'acteurs.

Un intervenant dans la salle : Il faut aussi prendre en compte les dimensions de la ville dans la lisibilité de l'offre.

Un intervenant dans la salle : A Angers, est-ce que le service logement, emploi, etc. s'adressent à la mission jeunesse quand ils s'occupent de jeunesse ? Je crois que non...

Un intervenant dans la salle : Quid du centre-ville dans cette étude ? Le centre-ville n'est pas répertorié dans la géographie prioritaire mais les jeunes se heurtent pour beaucoup aux mêmes problèmes.

Et quid des relations Angers Loire Métropole – Ville – quartiers ? Quelle cohérence entre les trois niveaux ? Comment prendre en compte l'échelle de l'agglomération ?

Un intervenant dans la salle : C'est vrai que la plus grande précarité est vécue par les jeunes du centre-ville où les jeunes louent de petits appartements. L'autonomisation de ces jeunes est douloureuse, elle se fait dans la précarité : on a des travailleurs pauvres...

Un intervenant dans la salle : Les jeunes des quartiers ont le sentiment d'être envahis par les étudiants. C'est une question de nombre. Les jeunes des quartiers ont l'impression d'être dessaisis. Quand ils vont au centre-ville, ils ont le sentiment d'être regardés par des jeunes qui ont réussi, ce qui peut générer de la tension, des bagarres, etc. La différence entre les deux publics tient au fait que les étudiants ont plus de facilités à lire les dispositifs destinés aux jeunes que ceux des quartiers. Ils s'approprient les projets plus facilement. Il y a donc un enjeu de lisibilité des politiques pour l'ensemble des jeunes.

Un intervenant dans la salle : Chez nous, ville étudiante également, le constat est le même. C'est pourquoi nous voulons faire se rencontrer les deux publics.

Un intervenant dans la salle : Sur le référentiel « familialiste », effectivement c'est quelque chose qui marque le territoire d'Angers. Ce référentiel est l'héritage de la tradition catholique de l'ouest qui a marqué l'action publique.

Un intervenant dans la salle : Un des freins de la transversalité est dû au fait que l'on ajoute des dispositifs qui s'entassent les uns sur les autres et qui empiètent les uns sur les autres. Pourtant, le paradoxe est qu'ils avaient tous au départ une vocation de transversalité sur la base d'un problème = une solution. Donc, toutes ces logiques ont des limites.

Ça fait 10 ans qu'on parle de transversalité dans la Ville d'Angers et tant mieux, c'est mieux qu'être dans la parcellisation des tâches. Il faut donc penser l'articulation du tout. Or, on est trop emprisonné dans les dispositifs. Il faut donc faire appel aux politiques pour recréer de la cohérence.

Un intervenant dans la salle : Oui mais attention ! Ne confondons pas dispositifs et politiques publiques portées par la Ville et l'Etat.

## **Présentation de l'action « Code de la route »**

*Fabien Justel, Association des Habitants du Quartier du Haut des Banchais.*

L'action « Code de la route » est menée par la Mission Locales Angevine, l'ASEA éducateurs de prévention et l'association des Habitants du Quartier des Banchais. Elle a pour objectif de favoriser l'apprentissage et l'obtention du code de la route pour 10 jeunes âgés de 17 à 25 ans et résidant sur le secteur Deux Croix Banchais et ainsi :

- Prévenir la conduite sans permis,
- Accompagner vers une expérience d'apprentissage, positive et socialement valorisée.

Les publics visés par cette actions sont :

- Les jeunes conduisant sans permis
- Les jeunes inscrit ou ayant été inscrit dans une auto école mais découragés par les difficultés
- Les jeunes qui expriment l'envie de passer leur permis mais qui n'arrivent pas à faire la démarche
- Les jeunes repérés et accompagnés par : un éducateur ASEA du quartier, la maison de quartier du haut des banchais ou la mission locale

Les différents acteurs de terrain font le constat que de nombreux freins existent quant à l'obtention du code par ces jeunes :

- Apprentissage qui renvoie à des expériences d'échec scolaire entraînant un manque de confiance en soi et provoquant :
  - Une inhibition cognitive
  - Une crainte du regard et du jugement des autres
  - Une fuite et abandon
- Difficulté de concentration
- Difficultés de lecture, de compréhension et (ou) de mémorisation
- Difficulté à se projeter et à s'engager dans des actions qui durent dans le temps.

Dès lors, pour y remédier, des orientations ont été définies pour l'action :

- S'appuyer sur la dynamique de groupe pour introduire les notions de soutien mutuel et de plaisir partagé qui pourraient pallier aux difficultés d'apprentissage.
- Solliciter des professionnels du code de la route, mais aussi des pédagogues ayant une bonne connaissance du public en difficulté
- Apporter suffisamment de connaissances (60h de formation au code de la route) pour permettre aux jeunes à l'issue de l'action de passer leur code de la route
- Individualiser aussi la formation de manière à prendre en compte au maximum les difficultés de chacun et d'adapter les réponses
- Prioriser la mixité garçon/fille dans l'action

Ainsi, l'Action proposée intègre :

- Une formation sur cinq semaines à raison de trois heures par jour de code (20 séances) animées par un formateur + un travailleur social exerçant sur le secteur deux croix banchais et référent au moins d'un jeune présent dans l'action (Animateur Jeunesse, éducateur de prévention, conseiller MLA) qui accompagneraient de façon plus individuelle les jeunes.
- Au moins une leçon de conduite par jeune afin d'appréhender concrètement la conduite ou de corriger ou valider certains acquis.
- Un temps de mobilisation et de dynamisation du groupe comprenant, par exemple, deux repas pris en commun (1 à la fin de la première semaine et à la fin de l'action).
- Les temps de pause entre les trois heures de code seraient utilisés comme temps conviviaux, c'est aussi dans ces moments que pourraient passer les référents (animateur de l'association de quartier des Banchais, éducateur ASEA, conseiller MLA) qui accompagnent les jeunes.
- Au début d'action chaque référent aura pris soin de vérifier l'inscription dans une auto école de chacun des jeunes et au dispositif coup de pouce du CCAS pour le soutien financier.
- A la fin de chaque semaine, un temps de bilan réunissant chaque intervenant sera institué afin de faire le point aussi bien sur le déroulement de l'action que sur l'avancée de chaque participant.
- Au terme de l'action, un temps de bilan individuel afin d'envisager la poursuite de l'apprentissage. (accompagnement sur un deuxième passage code pour ceux qui auraient échoué au premier, mise en place de la formation pratique : leçon de conduite...)

### Le bilan de l'action à ce jour

- Calendrier et déroulement de l'action :

L'action code de la route s'est déroulée du 27 avril au 9 juin 2009, du lundi au vendredi, hors mercredi, de 13h30 à 16h30, soit 60 h de formation.

Au total, 20 séances ont été dispensées, animées par un moniteur auto école professionnel et assisté par au moins un référent de jeunes : éducateurs, animateur, conseiller MLA. Deux repas ont été pris en commun et 5 temps de bilan de l'équipe ont été posés.

L'ensemble des thèmes du code n'a pu être abordé, compte tenu de l'hétérogénéité des niveaux entre les jeunes.

- Le public accueilli :

Dix jeunes ont suivi l'action : 5 garçons, 5 filles.

- Jeunes conduisant sans permis (4)
- Jeunes inscrit ou ayant été inscrit dans une auto école mais ayant abandonné, découragés par les difficultés (3)
- Jeunes qui expriment l'envie de passer leur permis mais qui n'arrivent pas à faire la démarche (7)

L'ensemble des jeunes sont inscrits à la MLA et suivis soit par les éducateurs de prévention de l'ASEA du quartier grand pigeon-deux croix-banchais, soit par l'Association des Habitants du quartier du haut des Banchais ou par la mission locale de Marcelle Menet.

- Les perspectives envisagés pour chacun :

- Formation collective au code de la route proposée par l'auto école EC2V

Cinq jeunes ont été orientés pour l'inscription auto école partenaire de l'action.

En orientant une majorité de jeunes issu de l'action code vers une même auto école, les partenaires avaient alors plus de facilité quant au suivi de chaque jeune.

- Formation auprès de l'auto école CAMT rattaché au moniteur de l'action code

Une jeune a été orientée vers l'auto école CAMT du moniteur pour des raisons d'aménagement d'horaires de code et de déplacement.

- Formation adaptée proposée par l'auto école associative AFODIL

Deux jeunes ont souhaité être inscrit à AFODIL, l'un pour une meilleure motivation sur son assiduité aux cours de code puisque son frère était alors déjà inscrit dans cette auto école, l'autre, sur un besoin soulevé d'encadrement et d'accompagnement, caractérisant alors cette auto école.

- Arrêt de la formation et absence aux rendez-vous

Deux jeunes ayant participé à quelques séances sur la première partie de la formation pour ensuite abandonner sans raison ni nouvelles, ne pouvaient être inscrits auprès d'une auto école. Quant à leur projet du Permis de conduire, il était difficile pour l'équipe d'entamer quelques démarches que ce soit sans un

investissement réel des deux jeunes et une démonstration de leur motivation respective.

- Point de situation des jeunes :

Après un repérage de l'équipe de l'ensemble des jeunes en contact avec les trois structures nécessitant de bénéficier une telle action, on note que deux jeunes sur les dix validés ont à peine commencé la formation. Au départ motivés de participer à l'action, ils ont vite abandonné, prétextant divers motifs d'ordre personnel, et dont le contact régulier des acteurs sociaux était difficile à entretenir.

Malgré les multiples échanges avec les jeunes, il était alors difficile de repérer les abandons à l'avance. Les origines de ces abandons rejoignent celles de l'action code précédente, à savoir un encadrement et un suivi pouvant perturber les habitudes de certains jeunes. Le sentiment de sortir de l'anonymat, l'attention apportée à chacun peut engendrer sur certains jeunes un sentiment de pression et de responsabilité, les déstabilisant et pouvant aller à l'abandon même.

Cela dit, en comparaison à l'action 2008, nous nous devons d'envisager une action de ce genre, soit le moins anonyme possible, en acceptant les difficultés, et donc, les éventuels abandons.

Quant aux difficultés d'apprentissage du groupe, l'écart entre les jeunes a été encore plus important cette année. D'un côté, certains jeunes étaient en capacité relative pour suivre cette formation, mais avec des difficultés d'assiduité, de motivation et d'investissement personnel qui freinent tout cursus traditionnel d'obtention au permis de conduire.

De l'autre côté, nous avons eu des jeunes qui possèdent réellement de grosses difficultés de compréhension, de raisonnement, et de lecture.

Aussi, le vécu de l'échec scolaire pour certains et le fait d'avoir été contacté, puis soutenu pendant la formation, leur a certainement donné et redonné confiance. C'est ainsi que nous avons constaté qu'en fin de formation, les jeunes les plus assidus aux séances étaient alors ceux possédant les plus grandes difficultés d'apprentissage.

- Perspectives de l'action code de la route

L'action 2009 répond aux objectifs posés au départ, à savoir une prévention des conduites sans permis, et l'accompagnement des jeunes vers une expérience d'apprentissage, socialement valorisée.

En effet, les jeunes repérés à l'origine, comme pouvant habituellement conduire sans permis, ont pu être sensibilisé pendant la formation à cette pratique non réglementaire.

Certains déblocages ont pu avoir lieu avec certains, et la notion de « projet à part entière » pour le permis de conduire ayant été transmis et valorisé par l'équipe a initié pour la plupart une prise de conscience sur l'importance de formaliser et de concrétiser le projet « permis de conduire ».

Néanmoins, un travail important reste à faire puisque de nombreuses difficultés persistent chez l'ensemble des jeunes. L'intérêt porté aux jeunes et l'acceptation partagée de leurs difficultés ont permis d'effacer les appréhensions de départ des jeunes et d'avancer dans leur projet du permis de conduire.

Concernant le prolongement de l'action, nous tentons à l'heure actuelle de maintenir le lien avec les jeunes malgré le fait que trois jeunes seulement soient

inscrits auprès d'une auto école, et dont une seule bénéficiant à ce jour l'aide financière du CCAS.

Nous sommes alors sur la continuité de l'action 2009 en maintenant le suivi et l'accompagnement des jeunes ayant participé à cette formation, et dont le résultat final ne peut s'évaluer globalement à ce jour.

## **Action 20H Chrono**

*Jean-Michel Touze, ASEA, et Emmanuel Veilhan, Mission Locale Angevine*

### Constat de départ

Au travers du FAJ et du CCAS, sur les quartiers, dans l'agglomération angevine, un nombre important de jeunes de moins de 25 ans formule des demandes récurrentes d'aide financière pour leurs besoins vitaux :

- Il s'agit d'un public instable, désocialisé, fonctionnant dans le court terme, ayant connu de nombreux échecs (scolaires, relationnels, professionnels...).
- A l'échelle de l'agglomération, on évalue entre 150 à 200 les jeunes qui correspondent à ce profil, avec un accroissement perceptible du public féminin.
- Les difficultés multiples auxquelles ils sont confrontés les conduit à une certaine inertie, une forme d'errance ne leur permettant pas d'entrer dans une démarche d'insertion, de s'engager dans les actions de « droit commun » (formation, contrats aidés...).

### Quelle réponse ?

« Une des alternatives qui pourrait accrocher ces jeunes, leur redonner confiance en leurs possibilités, leur redonner prise sur leur trajectoire, serait de leur donner un réel statut, au travers d'un contrat de travail, fondé sur une véritable activité professionnelle. »

L'objectif étant de répondre aux situations d'urgence et d'obtenir un effet de mobilisation, la réponse doit :

- Pouvoir être rapidement mobilisable, avec un minimum de démarches administratives.
- Ne doit pas nécessiter d'apprentissage préalable, de gestes techniques complexes.
- Offrir un réel statut, valorisant
- La durée doit être modulable en fonction de la « disponibilité » des personnes, de leur capacité d'investissement.

### Présentation de l'action : Le chantier éducatif

#### *Cadre réglementaire*

La circulaire DAS/DGEFP 99-27 du 29 juin 1999 donne la possibilité aux associations gestionnaires d'un service de Prévention Spécialisée, bénéficiaires d'une convention avec les conseils généraux et habilitées au titre du code de l'action sociale et des familles (CASF), d'organiser des chantiers éducatifs en s'appuyant sur le cadre juridique des associations intermédiaires.

### *Les grandes caractéristiques du projet*

Il ne s'agit pas , à proprement parler, d'une activité d'insertion par l'activité économique, elle en possède cependant la plupart des caractéristiques :

- Ce type de chantier prend appui sur une production réelle de biens et de services qui joue un rôle pédagogique essentiel,
- Il s'agit d'une activité organisée de façon permanente,
- Elle cible un public désocialisé et éloigné de l'emploi,
- Elle suppose un encadrement renforcé, alliant des compétences techniques et de prise en charge éducative.

Les différences avec les actions d'insertion classiques (ACI) :

- Le public : possibilité d'embauche des mineurs de 16 ans
- Les modalités de recrutement : pas de sélection à l'embauche (prescription directe), entrée sortie permanente,
- Le système d'embauche : « mise à disposition » des jeunes par une A.I. (contrat de courte durée : 2h)
- L'absence de recette de production : cette dernière n'étant pas commercialisée, l'existence de ce type de chantier nécessite la mobilisation d'un ensemble de partenaires :
  - o Au plan des marchés : attribution, par les collectivités locales, de travaux à réaliser,
  - o Au plan financier : attribution de subventions permettant de couvrir les charges de structure, de fonctionnement et la rémunération des jeunes,

### *Objectifs*

Permettre :

- Un accès rapide à des ressources pour subvenir aux besoins vitaux comme manger
- Une rupture avec la logique d'assistance, (alternative au FAJ)
- L'expression des ses difficultés , de ses attentes
- Le démarrage d'un processus de remobilisation vers l'accès aux dispositifs de droit commun avec la MLA.

### *Publics ciblés*

- Jeunes de 18 à 25 ans
- Présentant une grande instabilité (géographique, économique, affective)
- Ayant un besoin d'argent immédiat pour subvenir à ses besoins vitaux
- Prêts à travailler de suite
- Priorité aux jeunes femmes

### *Présentation de l'offre*

- Un emploi de type intérimaire au SMIC,
- Adapté aux besoins et capacités des personnes :
  - o possibilité d'entrée-sortie permanente
  - o durée de travail allant d'une semaine à un mois,
- Du jour au lendemain,
- 5 heures par jour, l'après-midi de 13H à 18H,

- 20 heures/semaine, du lundi au jeudi,
- Payé le vendredi.
- En petite équipe : 5 personnes,

#### *Les moyens*

- Un encadrement qualifié : un éducateur spécialisé
- Une permanence d'accueil : du lundi au jeudi de 11h00 à 12h00 pour les inscriptions
- Une mise en situation de travail dans le cadre d'une activité de production réelle :
  - o Recyclage des plastiques rigides
  - o Bâtiment second œuvre
  - o Entretien d'espaces verts
- Un entretien individualisé tripartite hebdomadaire (jeune + MLA + ES) pour étudier les possibilités d'entamer ou de poursuivre les démarches d'insertion
- Un accompagnement personnalisé avec un Conseiller MLA

#### Quelques chiffres

##### *Sur le public accueilli*

- 103 jeunes inscrits depuis décembre 2008,
- 53 ont été embauchés (de répartition égale entre les femmes et les hommes),
- 1/3 n'ont pas donné suite.
- La moitié des jeunes embauchés ont effectués les 4 semaines de travail proposé
- Le taux de présence est de 77%.
- La moitié des jeunes à un niveau CAP-BEP
- La moyenne d'âge est de 21 ans, avec une majorité de jeunes de 18 à 21 ans.
- Le principal prescripteur est la MLA.

##### *Sur les motifs d'entrées*

- Un besoin d'aide financière. C'est le premier motif de prescription.

La moitié d'entre eux avaient bénéficié d'aides du FAJ avant l'entrée sur le chantier.

- L'entrée sur le chantier permet de mesurer « les capacités et aptitudes à tenir un travail »
- Le chantier est pour certains une première confrontation avec le milieu professionnel.

##### *Observations et constats*

- Les jeunes sont d'une manière générale stable dans l'action
- Lors de leurs présence sur le chantier, il font preuve d'assiduité et d'implication.
- Il existe une solidarité qui se crée au sein de chaque équipe de travail.
- Recherche de sens aux différentes tâche de travail demandées.
- Ils sont désireux de travailler en équipe.
- Une fois arrivé sur le chantier ils ont une réelle envie de travailler.
- Nous observons que leur motivation et leur assiduité provient principalement du fait qu'ils ont un besoin financier de première urgence (alimentation, paiement de dette...)

- En difficultés financières
- Difficulté d'entrer dans l'emploi en milieu ordinaire (peu ou pas de qualification) et d'en accepter ses contraintes ( horaires, ordres...)
- Problème de valorisation de soi
- La reprise de formation afin d'accéder plus aisément à un emploi est très difficile voir inenvisageable pour eux. Ceci est en partie expliqué par leurs échecs en milieu scolaire.
- Difficulté de se centrer dans une branche professionnelle ( éparpillement des envies).
- En hébergement précaire ( absence de soutien familial)

### Problématique des jeunes

Une facilité d'accès au travail,

- Des horaires de travail adaptées: 13H-18H,
- Le rapport travail/salaire se trouve plus concret avec le système de paie en place : paiement en espèce et à la fin de chaque semaine,
- Un maintien au travail favorisé par une approche avant tout éducative
- Les tâches et postes de travail sont variés,
- Perspectives d'entrer (suivant le projet) sur le chantier d'insertion PCV.
- Les délais d'attentes sont plutôt long, au vue du nombre important de demandes,
- La durée de (re) mobilisation est assez courtes, 4 semaines aux maximum.

### **Le regard de Jean-Claude RICHEZ**

Il a été demandé à Jean-Claude RICHEZ de faire un retour sur tout ce qui a été dit la matinée.

M. Richez constate un paradoxe : on estime que les 16-25 ans sont moins pris en compte par les pouvoirs publics alors que l'on assiste à une prolifération des dispositifs qui leur sont adressés, environ 170 contre à peine une trentaine pour les 11-16 ans.

Concernant le contexte locale, le référentiel « familialiste » a retenu l'attention de M. Richez. Pour lui, il est nécessaire de réinterroger ce présupposé pour mieux penser l'action jeunesse.

Sur le « conservatisme associatif », tel qu'il a été suggéré dans la restitution de l'étude, M. Richez s'interroge : qui en est vraiment responsable et comment recréer de nouvelles dynamiques associatives ? Il note par la même occasion, en guise de mise en garde, que le tissu associatif est plus productif qu'une collectivité territoriale.

Sur la question des étudiants, leur nombre important à Angers nécessite que l'on ne pense pas la politique jeunesse au travers des seules zones prioritaires : « Il y a aussi de la misère en milieu étudiant », explique-t-il. La question, selon lui, devrait plutôt être de savoir comment travailler avec les jeunes qui se sentent marginalisés.

M. Richez revient également sur la question des dispositifs. Selon lui, les dispositifs qui ne s'adressent qu'aux jeunes en difficulté produisent de la stigmatisation et de l'enfermement. A cela il faut privilégier l'inscription de la jeunesse dans une logique de droits fondamentaux. En ce sens, l'action « 20h chrono » présentée est intéressante car elle préjuge des compétences et non des incapacités. D'ailleurs, M. Richez juge les deux actions présentées comme pertinentes dans la mesure où elles

favorisent l'estime de soi et aident les jeunes à recréer des compétences qu'ils ne se sont pas appropriées dans le monde scolaire.

Pour M. Richez, la plus grande inégalité reste celle de l'accès aux réseaux sociaux : les politiques conduites favorisent-elles l'accès aux réseaux sociaux ?

Toutefois, M. Richez remet en question l'impératif de la participation : « Gare à l'injonction de la participation qu'on adresse toujours aux plus pauvres ». Il en profite également pour dénoncer l'idée que les conseils institués ne feraient pas place aux jeunes des quartiers. Beaucoup d'expériences menées ailleurs attestent du contraire. L'enjeu de toute participation, en réalité, réside dans la capacité à rendre les jeunes acteurs et non plus sujets de quelque chose. A cet égard, le professionnel jeunesse est celui qui se tient à côté et accompagne, valorise.

Enfin, M. Richez s'interroge sur le fait que les politiques jeunesse ne font que rarement l'objet d'une délibération dans les conseils municipaux en ayant fait l'objet d'une discussion publique au préalable, ce qui est le minimum. Pour lui, il faut des affirmations fortes avec des objectifs et une politique jeunesse doit être coproduite avec le tissu associatif.

## **Après-midi : Interventions et débats**

### **Intervention de Frédéric Fappani, les formes de transmission des adultes aux jeunes**

Frederic Fappani est cadre éducatif pour la protection de l'enfance et chercheur en sciences de l'éducation.

#### **Avant propos :**

Dans le cadre de sa recherche Chafik Hbila a mené une enquête sociologique, ainsi peut-il mettre en lumière ce qui d'un point de vue sociétal fonctionne et dysfonctionne en nous donnant à entendre «ce qui se dit» lorsque l'on parle de la jeunesse et des pratiques qu'elle possède ou/et que les adultes ont envers elle.

Lorsque celui-ci m'a contacté, c'était avec l'intention que je me consacre à parler au groupe : du Jeune , de la Transmission et de l'Edicateur. Ce que j'appelle finalement, le triptyque de l'éducation.

En effet la recherche sociologique s'arrête à l'individu (c'est son objet : on ne peut que difficilement reprocher tant à la sociologie qu'au sociologue d'être ce qu'ils sont) et c'est là d'ailleurs que commence les approches de type psychologique.

#### **Notes de réflexion et de recherche sur l'intervention :**

(1) D'un certain point de vue la sociologie s'est d'ailleurs construite contre une psychologie du sujet. Par ailleurs, des personnes comme F.Dubet (sociologie de l'éducation) et B.Charlot ( sciences de l'éducation ) parlent de sociologie du «sujet». Ce qui ne veut évidemment rien dire pour de nombreux sociologues et/ou psychologues. Et pourtant il y a là «quelque-chose» !Sources : Du rapport au savoir, Éléments pour une théorie, Bernard Charlot

(2) L'intérêt de l'intervention à Angers réside à pouvoir essayer de montrer que les logiques sociétales et personnelles bien qu' «hétérogènes» sont à une articulation importante. Mettre au travail cette articulation dans l'atelier chez les individus/sujets paraît être pour le moins intéressant d'autant que si ils participent à un atelier recherche-action c'est qu'ils recherchent et veulent agir. Nous poserons le postulat qu'ils sont sincères et que s'il y a des «résistances» à l'intervention c'est précisément celles qu'ils devront mettre au travail pour eux même et pour avancer.

(3) La méthode peut paraître «abrupte» (sont-ils prêts à attendre ce que nous savons aujourd'hui sur la connaissance de ce qu'est le sujet ?), on tiendra, qu'ils sont sincères et que cela devrait 'glisser' (sourire) puisqu'ils sont dans l'atelier de recherche. On pourra donc s'autoriser à faire état de ce qu'il en est de la connaissance du sujet aujourd'hui pour les amener à réfléchir en vrai terme de recherche/action pour eux-mêmes et leur investissement auprès des jeunes.

Sur le triptyque Éducateur-Transmission-Jeune la littérature est vaste. Invité à cette intervention et bien que mon objet soit « la jeunesse des quartiers populaires», je vais me faire devoir de travailler la question de l'Edicateur et d'inviter à réfléchir sur soi et sur évidemment, tant personnellement que socialement la place que l'on occupe.

J'entendrai ici, le terme éducateur, au sens large allant des hommes et des femmes politiques jusqu'à l'animateur et/ou l'éducateur de terrain.

## **Notes de réflexion et de recherche sur l'intervention :**

(3) Hypothèse : Il faut définir ce qui sera entendu comme Éducateur au sens large, même si cette catégorie sera peut être contestée et contestable par ceux qui ne veulent pas entendre et qui en ont le plus besoin. Il n'est pas besoin d'en débattre au cours de l'atelier.

Évidemment cette invitation, en réponse à la vôtre, ne peut se faire sans donner «un peu de grain à moudre» et quelques références sur l'âme humaine (système psychique) et envisager quelques cas où celle-ci joue «franchement» (de manière franche, visible) un rôle pour le moins observable.

### **I. La psychologie analytique et l'âme humaine :**

Il y a de nombreux courants de psychologie ayant réfléchi à ce qu'est l'âme humaine. Avec Hillman ( psychologue clinicien), l'un des continuateurs de Carl Gustav Jung, nous avons pu découvrir l'étude des archétypes mais aussi leurs actions sur nous-mêmes. Ces deux auteurs se situent dans un courant que l'on nomme la psychologie analytique.

## **Notes de réflexion et de recherche sur l'intervention :**

(1) Reprendre de manière synthétique les passages de Neuman sur les archétypes. Sources : Erich Neumann, *The Origins and History of Consciousness* (Princeton University Press, 1954) xxii n. 7

Ce que je vous propose c'est de vous présenter, avec l'intention de vous faire réfléchir, quelques concepts : le système psychique, les archétypes.

Selon ce courant de pensée, le système psychique (votre intérieur, votre psyché , votre Âme) est régi par quelques règles de fonctionnement.

Il ne s'agit pas là que d'un positionnement intellectuel ne donnant pas sens au réel (le vôtre, le mien, le nôtre) puisque tout un chacun peut aller vérifier en lui si «ce truc là», ne dit pas n'importe quoi. Et même si cela prend parfois du temps.

### **II. La psyché et l'éducateur :**

Il ne s'agit pas pour moi de décrire précisément une sorte de théorie de l'âme mais de donner quelques éléments dans le temps imparti, pour vous donner à réfléchir.

L'âme humaine est constituée d'une première partie, l'**égo**, la part consciente de nous-mêmes qui s'est structurée avec le temps.

Cette structuration dans le temps se fait, en particulier sous l'influence de deux archétypes fondamentaux se situant en premier lieu dans l'**inconscient** : L'anima (une part féminine) et l'animus (une part masculine).

De manière statistique les femmes ont le plus souvent des difficultés avec leur animus et les hommes avec leur anima (leur part féminine), nous y reviendrons.

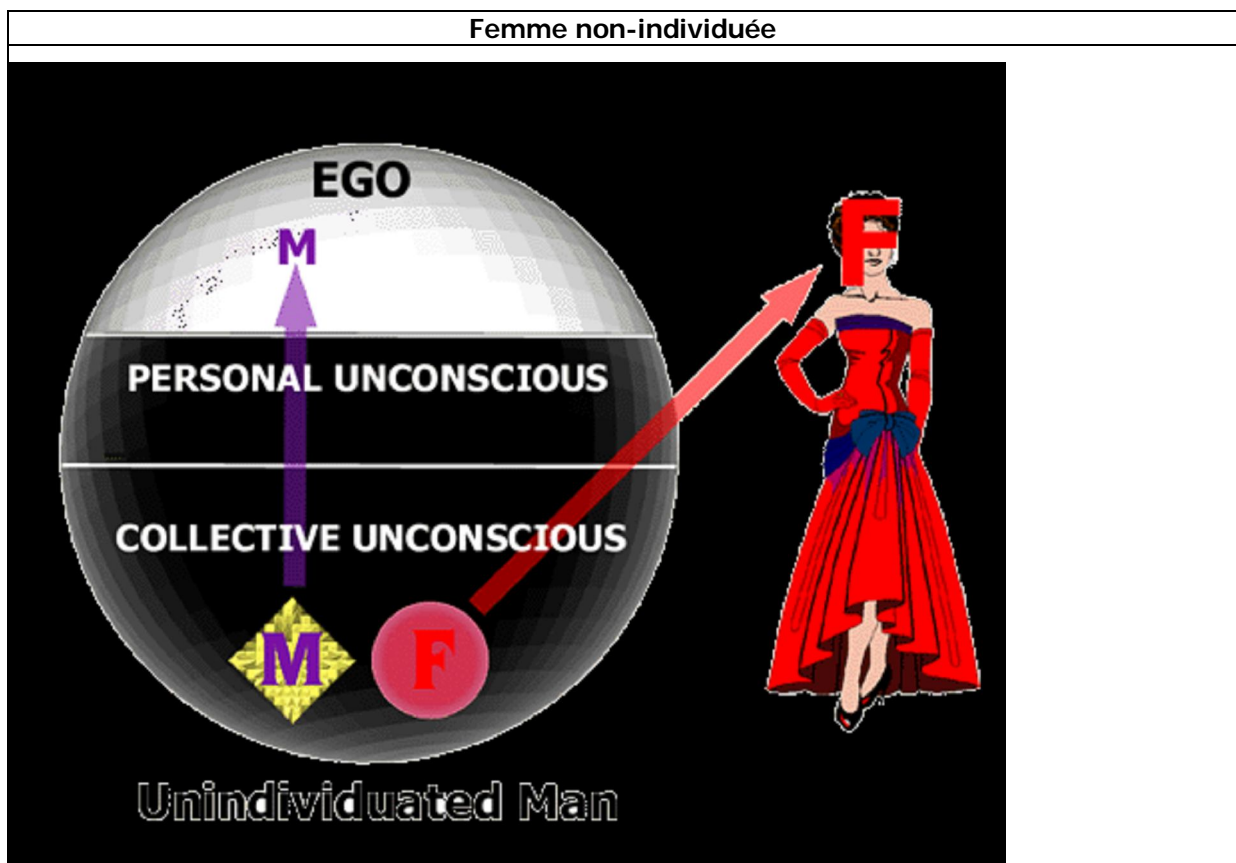
Cette action des archétypes a une grande influence sur notre être et ceci de manière globale. Ainsi, nos vies, notre sexualité, notre vie mentale, notre activité intellectuelle, notre activité affective, etc, tout cela subit cette action tout au long de la vie.

Et donc aussi le rapport aux autres, notre manière de le voir, de le penser, d'agir envers lui etc. Voilà pourquoi se connaître à son importance et plus encore chez l'éducateur.

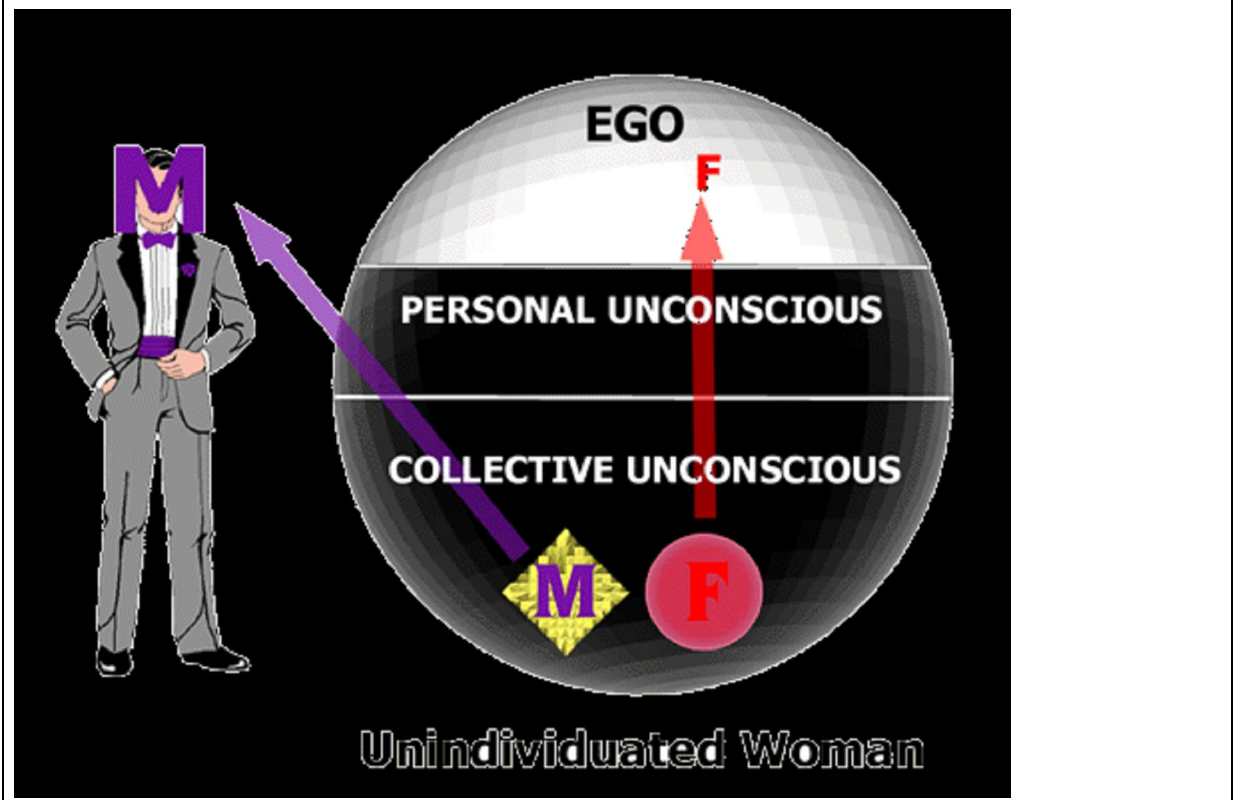
### III. Cas N°1, La projection archétypale :

Il y a phénomène projectif lorsqu'une femme n'a développé que son versant féminin ou lorsqu'un homme n'a développé que son versant masculin, par la valorisation des valeurs dites de genre, par des comportements attendus pour désigner tel ou tel genre sous l'influence de l'archétype de son propre genre.

Ce type d'individu est déséquilibré et n'est inscrit que dans un rapport de projection sensible vis à vis de l'autre genre. Cela peut donner des comportements de grande possessivité. Tous les sentiments, toutes les sensations étant projetés vers l'extérieur et sur l'autre, il y a une grande «dépendance» et une «grande ambivalence».



## Homme non-individué



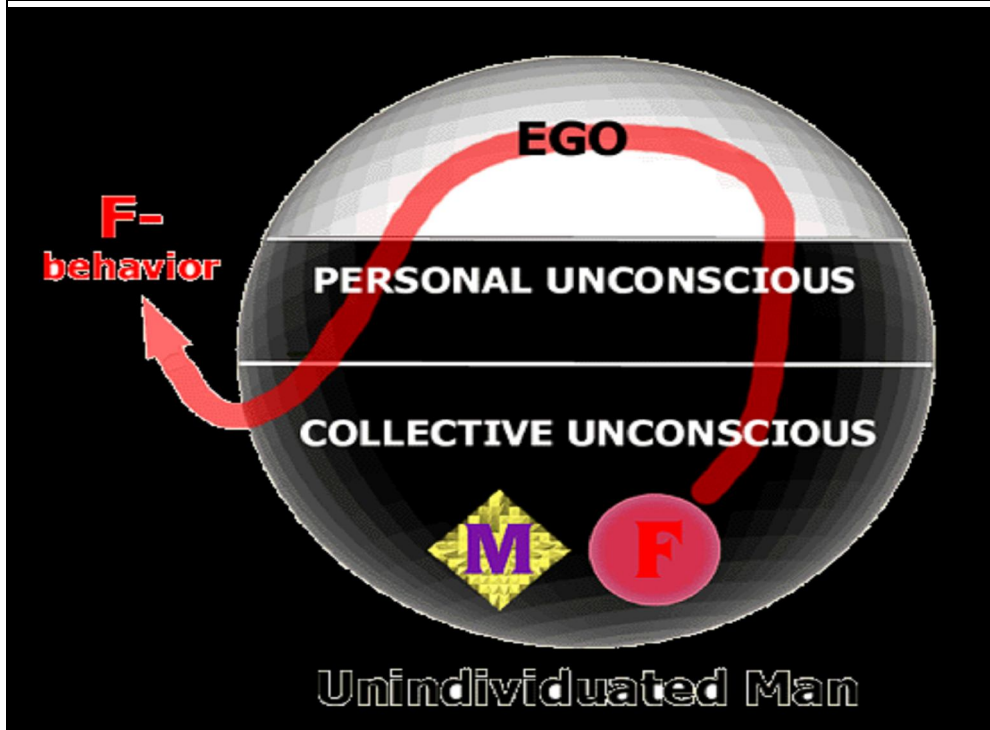
Il s'agit en fait d'une projection qui peut se retrouver dans tout un tas de situation de rapport à l'autre, dont évidemment les situations éducatives .

### III. Cas N°2, La possession archétypale :

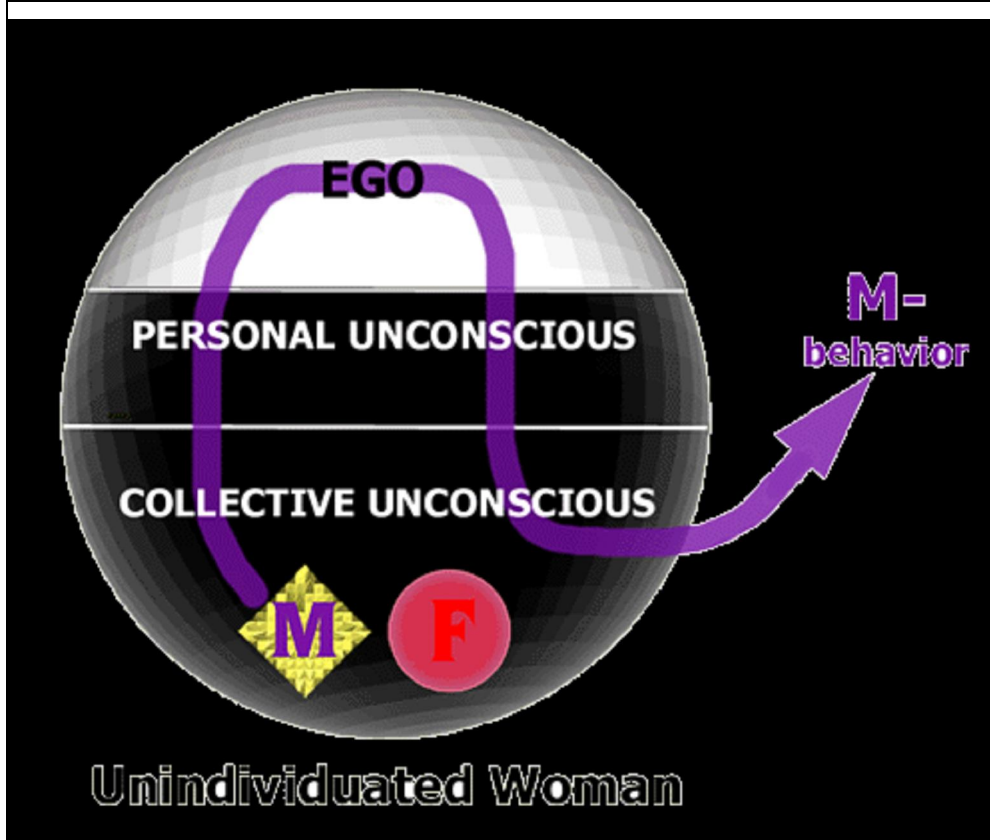
Il y a phénomène de possession lorsqu'une femme ou un homme est envahi dans sa conscience ( parfois de manière quasi-obsessionnelle) par l'archétype de l'autre genre.

Les idées de luttes, de guerres, les comportements agressifs se manifestent alors envers l'autre genre. Il peut même exister avec une forte conviction des idées de suprémacisme de genre, appuyées par de fortes convictions intellectuelles mais qui ne reposent sur rien car l'étayage même s'il paraît parfois «sociologique» ou «intellectuel» n'est en rien réel et sérieux.

Homme non-individué



Femme non-individuée



« Mme X qui rencontre des problèmes réels et sérieux avec ses garçons nous explique que les garçons n'ayant pas de cœur, elle ne voit pas d'ailleurs comment les choses pourraient changer ».

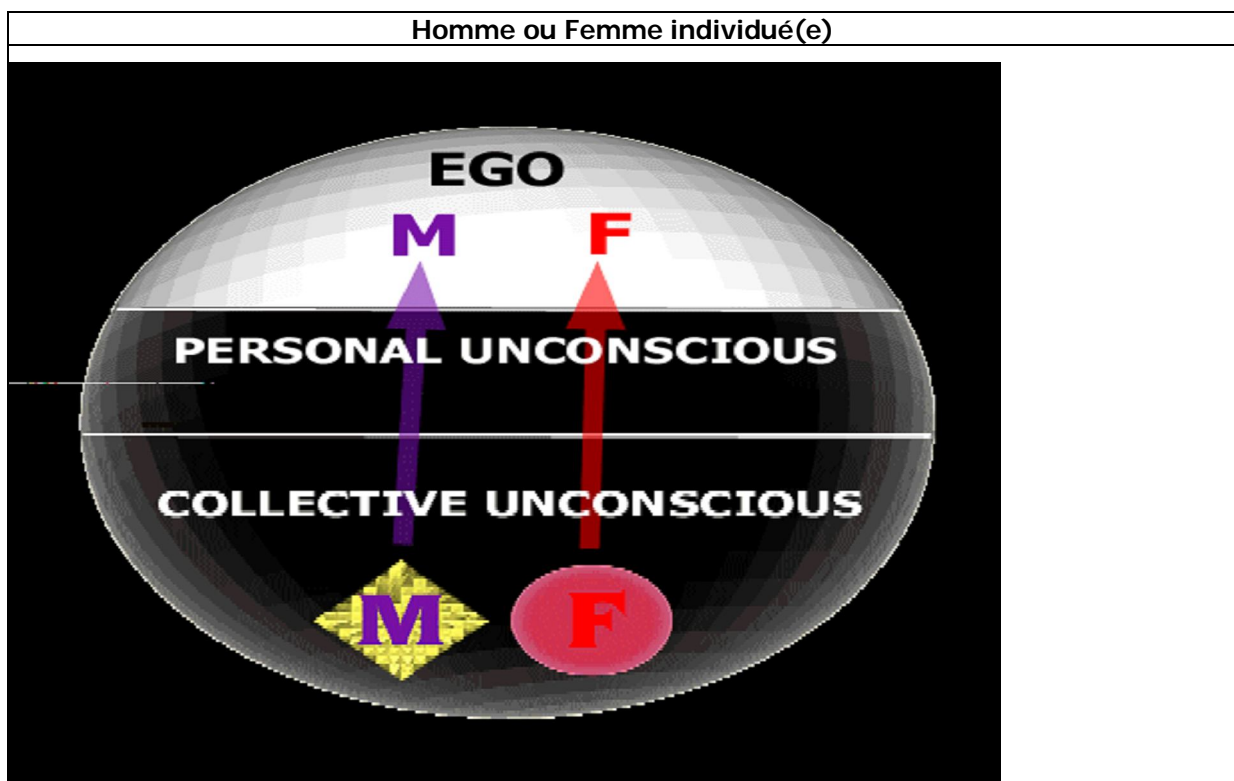
Tout comme pour la projection, la possession archétypale peut se retrouver dans tout un tas de situations de rapport à l'autre, dont évidemment les situations éducatives . La plupart du temps il s'agit d'opinion sur tout et surtout d'opinion.

#### **IV. L'individuation :**

Je préconise de faire un travail sur soi, d'entrer en individuation.

L'individuation est un concept-clé de la psychologie analytique, on pourrait la traduire, par avènement de soi. Certains penseront et ils n'auront pas tort évidemment, au travail sur soi.

Carl Gustav Jung le définit ainsi : « (...) individuation pour désigner le processus par lequel un être devient un in-dividu psychologique, c'est-à-dire une unité autonome et indivisible, une totalité » Ma Vie, p.457 (ISBN 978-2-07-038407-5)



Évidemment je ne préconise pas d'aller voir uniquement ou spécifiquement les psychologues jungiens où je ne sais quelle autre école d'ailleurs absolument ou exclusivement.

C'est à chacun de savoir ce qu'il a à faire et avec qui, surtout s'il veut avancer sur lui-même et plus encore quand il est en charge d'éducation.

Par contre ce qui est sûr c'est que depuis ma place je ne peux taire que , d'une part faire l'économie de soi, l'économie de son âme, ne permet pas de faire un travail réel et sérieux vis-à-vis des jeunes et que d'autre part, nous passons tous la majorité de notre vie avec nous-mêmes et celui qui ne s'est pas mis un jour au travail sur lui-même, dans une certaine compréhension de lui-même et des autres, rate là quelque chose de central, qui n'est enseigné dans aucun livre, dans aucune théorie, dans aucun colloque : il s'agit d'un vrai mouvement réflexif.

Comment « prétendre » poser des actes éducatifs, mettre en place des animations, définir des politiques à l'intention des autres et en particuliers en direction de la jeunesse ... quand on ne sait pas pour de vraie ce qu'est l'imaginaire, le fantasme, l'angoisse, l'imaginaire, les tensions, la peur, le sentiment d'amour, si l'on ne connaît pas les valeurs à l'œuvre en nous-mêmes, le désir etc.

Et on prétendrait savoir ce qu'on fait et pourquoi ? Et même plus encore on aurait la prétention de se poser la question de la transmission ou des valeurs ou du choix de telle politique ou de tel ou tel outils ?

On ne devient pas plus égocentrique à aller se comprendre, à se mettre en route, on a au moins l'absence de prétention à pouvoir faire l'économie de soi, du soi. ( Le Soi d'ailleurs n'est pas l'Ego), et donc on advient comme un être pensant et présent au monde d'une manière différente. Une manière, qui a le mérite du point de vue de la pensée mais aussi de l'action, d'être beaucoup moins dans les préjugés et les opinions toutes faites, manière qui aussi ouvre aussi à l'autre.

Vraiment, posez vous, au moins la question pour de vrai : « La première des éducations ne commence-t-elle par l'éducateur lui-même ? ».

## **Intervention de Pierre-Yves Chiron, doctorant en sciences de l'éducation : Les jeunes entre engagement et participation.**

Les jeunes entre engagement et participation : Espaces locaux, institutions locales : enjeux.

Interroger la participation et l'engagement des jeunes, c'est interroger la place de ceux-ci dans notre société. Or le premier constat que nous puissions faire est que cet engagement, cette participation, ne laisse pas indifférent. Nombre de dispositifs, de politiques publiques, nationales ou locales, interpellent les jeunes des territoires afin de les amener sur le chemin de l'action publique, de l'inscription sociale, tout au moins locale. Et, au regard d'une certaine forme d'engagement et de participation nous pouvons constater que les jeunes répondent présent.

A ce stade de notre réflexion, nous devons nous interroger sur la définition de cette jeunesse elle-même. Le sens des mots engagement et participation devra également être éclairé ainsi que la forme qu'ils peuvent prendre. Nous pouvons en effet constater, comme sous-entendu ci-dessus, qu'engagement et participation peuvent être lus de manière relativement restrictive lorsqu'ils concernent ce public.

Dans un premier temps, considérer la jeunesse d'un point de vue participatif, nous renvoie l'image d'une catégorie sociale bien difficile à définir, à cloisonner dans des limites traditionnellement définies par l'âge. Les dispositifs, conseils, comités, assemblées de jeunes présentent bien souvent des groupes dont les écarts d'âges varient de façon importante. De 14 à 15 voire 18 ans pour les plus jeunes. De 24 à 25 voire 30 ans pour les plus âgés. Les limites sont souples, pour ne pas dire floues et ont tendance à prendre en compte une catégorie toujours plus large et à reculer, pour les limites supérieures, vers des âges toujours plus avancés. Cette définition semble correspondre à une approche sociologique de la jeunesse qui se cherche et qui trouve justement ses limites dans la simple catégorisation par l'âge. Que ce soit l'évocation de la désynchronisation des étapes de l'accès à l'âge adulte<sup>4</sup>, la mise en question de l'existence d'un âge minimal pour l'exercice de la citoyenneté<sup>5</sup>, ou bien l'évocation d'un concept de navigation pour sortir de cette définition restrictive par l'âge<sup>6</sup>, ces approches sociologiques montrent une jeunesse mouvante, mobile, que la conceptualisation scientifique semble vouloir rattraper au travers d'une approche plus comportementaliste ou statutaire.

Tout au moins pouvons-nous, à notre niveau, attirer l'attention sur l'élasticité de cette catégorie sociale et sur les conséquences, inéluctables, concernant les modalités de participation et de prise de décision, d'un public aussi hétérogène dans sa composition.

---

4 Olivier Galland, « Sociologie de la jeunesse », Armand Colin, Paris, 1997.

5 Michel Koebel, « A quel âge devient-on citoyen ? », in « Enfants d'Europe » n°1, Le Furet, Paris, 2001.

6 Madeleine Gauthier et François de Singly, « Voir les jeunes autrement », in Lien Social et Politiques n°43, 2000

Aborder cette question de la participation et de l'engagement nécessite également de poser un sens à ces deux termes. Engagement et participation s'interpellent et se distinguent.

Engagement vient du latin *invadiare* qui signifie "mettre en gage". On retrouve dans ce terme le sens d'entrer en action, de prendre position sur ou pour quelque chose. Il y a un lien contractuel ou moral dans l'engagement, un lien qui nous pousse à agir, qui nous oblige (dans son sens contractuel ou moral) à entrer en action.

Participer vient du latin *participare*, "partager", "répartir", "avoir sa part de", qui vient lui-même de *particeps*, "qui a une part de", "qui partage". On peut donc retrouver dans ce terme essentiellement deux sens : la similitude (je suis comme toi), dans l'idée de partager les mêmes valeurs, les mêmes causes mais aussi, au-delà de nos différences, dans l'idée de partager un même outil institutionnel (je suis dans ton groupe, je partage avec toi la finalité et les objectifs de ce groupe, même si nous ne sommes pas d'accord sur les moyens pour atteindre ces objectifs) ; puis un sens plus lié à l'action (je partage l'action, je prends part à l'action avec toi, à tes côtés).

Engagement et participation peuvent être également lus avec un sens particulier, pour ne pas dire, partisan.

En effet, l'engagement et la participation semblent le plus souvent lus comme une inscription institutionnelle (engagement des jeunes dans des conseils, comités, associations, dispositifs, etc.) et moins comme une inscription subjective par rapport à une cause, une valeur. C'est donc davantage une considération de la participation au détriment de l'engagement, un intérêt porté sur la forme, voire sur une forme particulière de l'engagement, répondant à une attente d'acteurs publics, et non comme peuvent nous le proposer Valérie Becquet ou bien Isabelle Taboada Leonetti, un intérêt porté à des formes alternatives de l'engagement et de la participation, que ce soit engagement dans les relations familiales, amicales ou amoureuses<sup>7</sup> ou bien dans des formes particulières d'occupation et de marquage territorial<sup>8</sup>.

Nous nous proposons, au travers des lignes qui vont suivre, de présenter un état des lieux de la participation des jeunes, vu sous cet angle des modalités de l'engagement et de la participation. Nous aborderons, dans une approche non exhaustive, pré-requis et limites liés à cette participation.

Les jeunes s'engagent et participent. C'est ce que semblent vouloir nous dire Valérie Becquet et Chantal de Linares dans leur ouvrage : « Quand les jeunes s'engagent »<sup>9</sup>. Tout au moins, l'INSEE nous renvoie l'image d'une jeunesse qui n'est pas moins impliquée, engagée que leurs aînés. 40% des jeunes de 15 à 24 ans sont adhérents à au moins une association lorsque ce phénomène concerne 43% de leurs aînés. Ils

---

7 Valérie Becquet et Chantal de Linares, « Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires », L'Harmattan, collection Débats jeunesse, Paris, 2005.

8 Isabelle Taboada Leonetti, « Ecueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », in Cahiers de l'URMIS n°4, 1998.

9 Valérie Becquet et Chantal de Linares, *ibidem*

peuvent être néanmoins moins nombreux à prendre des responsabilités et plus nombreux à s'impliquer ponctuellement dans des actions.

S'engager, participer lorsque l'on est jeune, c'est plus facile lorsque l'on dispose d'un modèle, à notre image, nous ayant précédé<sup>10</sup>. Un exemple de participation révèle aux pairs la possibilité d'agir mais également le chemin à emprunter et les méthodes à mettre en œuvre.

Cette idée sous-entend également la thèse défendue par Ivan Crouzel d'un lien entre la participation et la connaissance de "l'autre"<sup>11</sup>, c'est à dire, le partenaire de la participation, que celui-ci soit un individu, un groupe ou une institution. La participation des jeunes est facilitée par la connaissance de cet "autre" au côté duquel se prennent les décisions, tout comme du fonctionnement de l'institution, collectivité ou association, au sein de laquelle se conduit le projet. Marion Carrel considère d'ailleurs la connaissance des mécanismes de prise de décision, le devenir de la parole participative, comme étant déterminantes de la participation des jeunes. Participer, c'est donc également connaître les droits et les devoirs de chacun, les mécanismes et le fonctionnement des institutions ainsi que le devenir de la parole participative.

C'est donc une nécessaire sortie du "cercle des intimes" que propose Georges Lemieux<sup>12</sup>, du cercle de l'intra-connaissance pourrions nous dire, une sortie de "l'entre soi", pour aller sur le chemin de la participation. S'engager, participer, c'est nécessairement être en mesure d'aller se confronter à cet "autre", individu ou institution, et donc accepter de sortir du confort de la convivialité du cercle amical, du "cercle des intimes".

Une fois ce pas franchi, la participation du jeune doit se confronter à d'autres exigences. Parmi celles-ci, l'exigence de transparence évoquée par Marion Carrel<sup>13</sup>, mais également par Michel Koebel<sup>14</sup>, semble poser le besoin d'enjeux clairs relatifs à la participation. Quels sont les objectifs ou les finalités politiques de cette participation ? La relative interprétativité des termes liés à la participation semble en effet pouvoir révéler des attentes, des finalités, des objectifs qui peuvent être différemment interprétés (entre réelle implication des jeunes et instrumentalisation politique). Tous les acteurs impliqués dans les processus ou dispositifs participatifs de jeunes ne semblent pas toujours attendre la même chose de la participation suscitant parfois difficultés et conflits, pas toujours perceptibles dans un premier temps.

---

10 Georges Lemieux, « La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles », in colloque « L'engagement et le désengagement politique », Université de Montréal, 2004.

11 Ivan Crouzel, « Démocratiser la gouvernance locale. Entre ouverture d'un espace public et inertie des pratiques », CEAN – IEP de Bordeaux, 2007.

12 Georges Lemieux, *ibidem*

13 Marion Carrel, « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », in Territoires n°482, ADELS, 2007.

14 Michel Koebel et Hossein Mokry, « A qui profitent les Conseils de Jeunes ? », in Territoires n°352, ADELS, 1994

La participation des jeunes, pour Marion Carrel, c'est également détenir les outils de la prise de parole, pouvoir s'exprimer en public, mais également maîtriser la langue et le vocabulaire propre aux sujets abordés, maîtriser la langue et le vocabulaire propre aux institutions qui accueillent cette participation<sup>15</sup>. La pluralité des profils et la représentativité parfois exigées dans la constitution des groupes de jeunes, dans les collectifs de participation renvoie inéluctablement à une diversité du point de vue de la maîtrise de ces outils de prise de parole. Georges Lemieux évoque également, dans le même ordre d'idée, la maîtrise des sujets eux-mêmes<sup>16</sup>. Les jeunes participent, ou peuvent participer, s'ils connaissent les sujets sur lesquels leur participation va s'exercer. Rentre ici donc l'idée d'une nécessaire formation des jeunes, tant sur les modalités de participation (outils, prise de parole, etc.) que sur le fond des sujets sur lesquels ils ont à se prononcer.

La prise en compte de l'ensemble de ces pré-requis ne signifie pourtant pas forcément que la participation soit réellement effective. Nombre d'approches sociologiques pointent les insuffisances des procédures concernant la participation en général et plus particulièrement celles impliquant des jeunes.

La participation des jeunes est tout d'abord confrontée à une première difficulté liée à leur statut même de jeunes. Nous évoquerons notamment les études, la formation, la recherche d'emploi, pour montrer en quoi ils peuvent être confrontés à une exigence de mobilité, comme pratiquement un mot d'ordre. Devoir de mobilité pour se former, suivre des études, trouver un travail. Or la mobilité n'est pas forcément compatible avec la participation ou tout au moins avec une forme de participation attendue, susceptible de s'inscrire dans une durée relativement importante. L'exigence de mobilité semble en effet s'opposer à un investissement suffisamment long, susceptible de permettre une appropriation institutionnelle et sémantique conformément aux propositions d'Ivan Crouzel ou bien de Marion Carrel.

Comme en écho à cette instabilité géographique "commandée", selon Valérie Becquet et Chantal de Linares, le temps de l'implication dans une structure est relativement court pour les jeunes et ne dépasse guère 4 à 6 mois en moyenne<sup>17</sup>.

Quand le temps ne manque pas, la participation des jeunes peut être également confrontée à des intérêts politiques. Selon une étude de Michel Koebel sur les conseils d'enfants et de jeunes<sup>18</sup>, l'attente des élus locaux ne concerne pas tant la participation des jeunes au sein de l'espace public local que l'image que ces conseils peuvent renvoyer, dans une dimension de politique locale. Patricia Loncle nous interpelle également sur des enjeux liés à la relégitimation du personnel politique ainsi que de paix sociale vis-à-vis d'une population jugée à risque<sup>19</sup>. La participation des jeunes semblerait donc bien pouvoir être un outil de valorisation de l'élu local

---

15 Marion Carrel, *ibidem*

16 Georges Lemieux, *ibidem*

17 Valérie Becquet et Chantal de Linares, *ibidem*

18 Michel Koebel, Thèse de Doctorat, « Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace », Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1997.

19 Patricia Loncle, « Les jeunes à Rennes et à Metz. Une participation peut en cacher une autre », in *Lien social et politiques* n°48, 2002.

ainsi qu'un outil de canalisation d'une population susceptible d'être à l'origine de débordements ou de troubles sociaux.

La non-transparence vis-à-vis de ces enjeux n'est pas un gage de participation. Elle peut induire des conflits d'intérêts, d'interprétation, des temporalités différents (entre le temps de l'élu et celui du jeune, les échéances ne sont pas les mêmes), et le repli des jeunes participants vers des structures plus ou moins formelles, susceptibles de davantage correspondre à leurs modes d'engagement. Ainsi, Marion Carrel fait le constat de la récurrence de l'exclusion des jeunes de ces dispositifs participatifs<sup>20</sup>. Toujours les mêmes exclus, stratégies d'auto-censure, d'auto-exclusion, de repli sur soi (sur "l'entre soi" pourrait ajouter Georges Lemieux).

Ces dispositifs participatifs, comme nous l'évoquions au début de notre article, ne représentent qu'une forme particulière de la participation. Ils ne proposent, selon Janie Pelabay, qu'une forme restrictive de la citoyenneté<sup>21</sup>. Il n'y a pas forcément, selon celle-ci, une seule bonne façon de s'engager, de participer, d'être citoyen. L'engagement peut suivre également d'autres voies, comme celles évoquées plus haut par Valérie Becquet et Chantal de Linarès en direction notamment de la famille, des amis, des amours, mais également, selon Isabelle Taboada Leonetti, celle de la rue comme vecteur d'intégration et de construction individuelle. « L'occupation et le marquage de l'espace urbain, [...] les différents modes de territorialisation, y compris la dégradation collective, doivent pouvoir être considérés comme des modes de participation informelle par lesquelles s'affirment et se négocient les identités, se nouent des alliances ou s'expriment l'impossibilité de participer socialement par les voies traditionnelles »<sup>22</sup>.

L'occupation de l'espace urbain, ou public, peut ainsi, sans aller forcément jusqu'à la dégradation collective, emprunter par exemple les voies de l'innovation et de la créativité. Alain Vulbeau prend l'exemple du hip hop propice à l'inscription émergente de la jeunesse, où les jeunes inventent et négocient eux-même leur place, comme une forme de réponse et de participation face à l'exclusion et à l'opacité des instances traditionnelles de participation<sup>23</sup>.

Ces nouvelles formes de participation révèlent également le besoin, selon Isabelle Taboada Leonetti de sortir d'une logique de participation et d'engagement reposant de manière exclusive sur les dispositifs et les institutions<sup>24</sup>. Depuis les années soixante-dix selon celle-ci, les responsables locaux ont acquis la conviction que l'intégration, la socialisation, l'insertion des jeunes serait facilitées par une intégration à l'échelle locale de la commune ou du quartier. S'ensuit un foisonnement de dispositifs, d'équipements, mis en place par les pouvoirs publics à l'échelle des quartiers. Ces dispositifs ou institutions deviennent des "poids lourds" de la

---

20 Marion Carrel, *ibidem*

21 Janie Pelabay, « Participer à la démocratie européenne, cela s'apprend-il ? Soubassements, enjeux et limites à la citoyenneté européenne », in colloque « Démocratie participative en Europe », Toulouse, 2006.

22 Isabelle Taboada Leonetti, *ibidem*

23 Alain Vulbeau, « Les inscriptions de la jeunesse », L'Harmattan, Débats jeunesse, Paris, 2002.

24 Isabelle Taboada Leonetti, *ibidem*

socialisation, notamment des classes défavorisées et ils peuvent induire des formes de participation très dépendantes des institutions locales et s'inscrire en opposition au développement personnel et à l'émancipation individuelle.

Madeleine Gauthier et François de Singly semblent vouloir aller dans ce sens lorsqu'ils évoquent un danger de ghéttoïsation face au sur-investissement de la jeunesse au travers des réseaux locaux de socialisation<sup>25</sup>. Dispositifs, institutions locales, acteurs socio-professionnels enfermeraient les jeunes dans des réseaux locaux denses dont ils pourraient avoir du mal à sortir. L'intégration sociale aurait ainsi du mal à s'inscrire en dehors du "ghetto-quartier".

Loin de vouloir dresser une image négative de la participation des jeunes au travers de dispositifs locaux, de conseils de jeunes, d'investissements associatifs, nous porterons notamment un regard intéressé sur les travaux de Nathalie Rossini concernant les conseils d'enfants et de jeunes<sup>26</sup>. Nous pourrions ainsi constater qu'effectivement, les jeunes concernés se voient légitimés à s'occuper des affaires de la cité, qu'ils ont l'occasion d'éprouver un lien direct avec l'élu, qu'ils peuvent être considérés comme des acteurs et non plus des objets de politiques publiques, qu'ils prennent place dans un groupe valorisé et légitimé, qu'ils éprouvent un sentiment d'utilité sociale et développent une expérience de la distanciation et de l'analyse critique.

Tout au moins souhaitons-nous interpeler, au travers des exemples rapportés ci-dessus, sur les dangers d'une considération trop superficielle de l'engagement et de la participation des jeunes dans des dispositifs formels ou informels de prise de décision. L'engagement et la participation des jeunes, qu'elle concerne un "entre-soi" ou bien une implication dans des institutions locales, peut être porteuse d'un enrichissement du développement local, de dynamisme et d'innovation pour peu que l'on se prémunisse de tout risque conscient ou non, d'instrumentalisation et que l'on garantisse une implication dans le respect de l'équité, de l'égalité et de l'expression démocratique.

Nous souhaitons attirer ici l'attention sur la prise en compte de ces quelques principes dans le cadre de la mise en place de processus ou dispositifs visant à favoriser la participation des jeunes.

---

25 Madeleine Gauthier et François de Singly, *ibidem*

26 Nathalie Rossini, « Quand l'expérimentation citoyenne mène à l'expérience sociale : Sur les pas des conseils d'enfants et de jeunes », in Alain Vulbeau, « La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public », Erès, Paris, 2001.

## **Clôture de la journée par Frédéric Béatse, Adjoint au Maire d'Angers en charge de la politique de la ville, Président de RésO Villes**

M. Frédéric Béatse, adjoint au Maire d'Angers, a clôturé les travaux de la journée en estimant que le cycle engagé par RésO Villes est porteur d'échanges intéressants. De son point de vue d'élu, M. Béatse, tout comme Madame Camara-Tombini le matin, a rappelé la préoccupation de la Ville d'Angers en matière de jeunesse. Toutefois, il précise que les discours portés sur les jeunes sont parfois à relativiser. Par exemple, il est faux de croire que les jeunes participent moins que les autres à la vie de la Cité. De sa vision d'élu de quartier, il perçoit bien les dynamiques d'investissement et de solidarité dans les groupes de jeunes ; chose qu'on ne perçoit pas forcément de l'extérieur.

Ainsi, « qu'attend-on de la participation des jeunes ? », s'interroge M. Béatse. Si cette participation n'est envisagée que sous le prisme institutionnel, pense-t-il, elle n'aura pas les effets escomptés. Selon lui, la participation doit être construite sur une volonté de mobilisation des habitants, de vivre ensemble et de lien en ayant l'humilité de reconnaître que l'on ne peut pas organiser le tout mais au moins une part : « C'est dans notre capacité à animer le territoire pour qu'il puisse agir qu'on peut trouver des réponses ».

Aussi, en tant qu'élu à la vie associative, il admet que si la forme d'engagement associatif ne tend que vers l'occupationnel, elle sera vouée à l'échec. Au contraire, il faut prendre en compte les nouvelles formes d'organisation de la jeunesse en se posant la question de l'accompagnement en termes institutionnels ou d'éducation populaire.

Pour la jeunesse, il faut accepter la notion de prise de risque comme condition. Pour l'élu, il est nécessaire de prendre des risques avec les jeunes, leur faire confiance, chose que l'on ne fait plus aujourd'hui, afin d'expérimenter des politiques nouvelles.

A cela, M. Béatse ajoute que la jeunesse doit aussi être vécu à travers le lien intergénérationnel. Pour cela, il faut multiplier les passerelles entre les générations. Par exemple, dans la démarche participative de la rénovation urbaine du quartier de La Roseraie, des jeunes dits « difficiles » ont réussi à faire passer un message : celui d'un quartier ouvert et accessible à tous, sans suspicion dans les relations sociales qu'il génèrera. Par la même occasion, ces jeunes ont en retour appris que les autres populations du quartier ne souhaitaient pas les marginaliser contrairement aux représentations qui étaient les leurs.

Pour conclure, M. Béatse, en tant que Président de RésO Villes, a fait part de sa fierté de voir un tel travail se réaliser car il est porteur de sens pour les villes, il favorise la mise en réseau de tous les acteurs. C'est la dynamique que souhaite lancé le bureau de RésO Villes.

## **ANNEXE : Jean-Claude RICHEZ, participer autrement**

### **Participer autrement ou les deux régimes de participation des jeunes**

*Jean-Claude RICHEZ, responsable Unité de la recherche, des études et de la formation / INJEP*

Il y a maintenant quatre ans, nous avons ouvert ce stage animé de façon conjointe par l'INJEP et l'ANACEJ et plus particulièrement Nathalie Rossini sa responsable des études et de la formation, consacré à « la participation autrement », sous entendu « autrement que sous forme de Conseil de jeunes ».

Ces différents stages, conçus plus en fait comme séminaires que comme formations, ont rassemblé près de quatre-vingt stagiaires, soit presque autant d'expériences suivies ou menées par des fonctionnaires de jeunesse et sports, des cadres en charge de la jeunesse dans des collectivités ou des associations, et de confronter un certain nombre de témoignages autour d'actions singulières de participation dont, pour ne citer que ceux qui nous ont accompagné le plus régulièrement : la ville de Dunkerque (Patrice Vergriete et Patrick Colmann)<sup>27</sup> l'espace jeune de Bailly (Cyril Hénault)<sup>28</sup>, la semaine des 4 jeudi à Rennes (Philippe Le Saux, Céline Ziwes et Julie Guyomard)<sup>29</sup> la politique de participation par l'action de Cap-Berriat à Grenoble (Jean-François Miralles, Olivier Andrique, Isabelle Poirot)<sup>30</sup>.

Ces moments d'échange nous ont permis d'avancer et de préciser ce que nous pouvons caractériser comme deux régimes de participation des jeunes que l'on pourrait définir comme, d'un côté une forme « dure » de participation, et de l'autre une « forme molle », pour reprendre une formule de Patrick Colmann, de la ville de Dunkerque. Forme dure, qui serait, si je suis Nathalie Rossini, la seule véritable forme de participation politique, et forme molle qui serait plus sociale pour aller vite. La forme molle me semble tout aussi politique, mais elle relève du politique autrement, et entre parfaitement dans ce qu'Anne Muxel a largement décrit dans ses nombreux travaux consacrés aux nouvelles formes d'engagement des jeunes.

Nous distinguerons tour à tour un certain nombre de principe commun aux deux régimes de participation des jeunes, pour ensuite dégager un certain nombre d'oppositions. Le trait certes est forcé, mais doit permettre de faire un travail de clarification.

Nous retiendrons six grands principes communs aux deux régimes de participation qui sont autant de conditions pour que soit enclenchée une véritable dynamique de participation :

---

<sup>27</sup> <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/jeune-adunkerque/sinvestir/relais-jeunes>

<sup>28</sup> <http://www.emaj78.com>, voir sur cette expérience Cyril Hénault, « Un espace jeunes centré sur la participation », mis en ligne le samedi 24 septembre 2005 sur le site Ressources jeunesse, <http://www.ressourcesjeunesse.fr>.

<sup>29</sup> <http://www.rennes.fr>, « Nuit D4 Jeudis »

<sup>30</sup> <http://www.cap-berriat.com>

- 1) Il n'y a pas de participation sans une volonté politique forte de la part de ceux qui initient la démarche de participation : elle peut aussi bien émaner de la collectivité politique (conseil municipal, intercommunalité, département, région, Etat) qu'être porté par des jeunes ou une association, peu importe.
- 2) La mise en œuvre d'une politique de participation passe nécessairement par l'appui d'une équipe de professionnels mobilisés qui peut être aussi bien constituée de fonctionnaires, que de cadres associatifs ou de militants.
- 3) Cette équipe de professionnels, quel que soit son métier, n'occupe ni une posture d'animateur, celui qui donne une âme, ni une posture de médiateur, celui qui joue un rôle de traducteur, mais d'abord et avant de hors un rôle d'accompagnateur. C'est celui qui aux côtés du jeune chemine, écoute, discute, sans conduire ; c'est au jeune qu'il appartient de faire sa trace, que le professionnel ne fait qu'assurer.
- 4) Qu'il s'agisse de la forme dure ou de la forme molle, l'espace de participation ne fonctionne vraiment que s'il est aussi un espace d'action. Ce principe dans l'histoire des conseils de jeune est énoncé très tôt. Marie Jo Chombart de Lauwe, dans la préface qu'elle donnait à l'ouvrage de Claire Jodry « Si jeune et déjà citoyen » publié en 1987, relatant l'expérience pionnière de Schiltigheim, écrivait : « Aidons-le à devenir acteur de transformation à son niveau en le faisant participer à la réalisation de projets et plus, à susciter lui-même des projets dont il suivra la mise en place et exigera l'aboutissement »<sup>31</sup>.
- 5) La logique de participation, pour survivre et faire sens, doit générer du réseau, dont les éléments sont à la fois autant de points d'appui aux initiatives que d'espaces de reconnaissance. La pérennité de processus de participation dépend en dernière analyse de cette capacité à générer, au-delà de son point de départ, et quel que soit son point de départ, du réseau
- 6) En fait, et c'est là l'essentiel, et nous aurions peut-être dû commencer par là, il n'y a possibilité de participation que s'il y a à partager, que ce qui est à partager soit donné ou... gagné à travers le développement d'un rapport de force.

Au-delà de ces six grands principes communs de convergence, nous pouvons dégager un certain nombre de divergence, d'oppositions entre les deux types de démarche, ou encore une « forme dure » et une « forme molle », pour reprendre l'opposition proposée par Patrick Colmann :

#### 1) Au tour du contrat

Forme dure : les termes du contrat sont donnés, définis par l'institution politique

---

<sup>31</sup> Jodry Claire, A 13 ans, déjà citoyen, Syros, 1987.

Forme molle : le cadre est construit progressivement à travers le développement des initiatives portées par les jeunes et est en permanence réaménagée en fonction de ces initiatives

## 2) Autour du rapport aux « politiques »

Forme dure : interpellation directe, le conseil de jeune s'adresse directement au politique qu'il interpelle selon des procédures qui sont définies dans le cadre du contrat

Forme molle : interpellation indirecte, les actions engagées interrogent, discutent, aménagent, remettent en cause les politiques telles qu'elles sont définies par l'autorité politique

## 3) Autour du rapport à la parole

Forme dure : « on dit », on écoute, on répond, la parole des jeunes n'est pas prise en compte, elle fait l'objet d'une médiation qui appelle par ailleurs une réponse des politiques

Forme molle : « on dit », on agit, l'expression est traduite directement en action à travers éventuellement un processus d'accompagnement.

## 4) Autour de la définition du territoire

Forme dure : il est défini à l'avance, il coïncide avec l'espace politique administré par la collectivité : commune, interco, département, région

Forme molle : il est construit à travers les initiatives portées par les jeunes qui dessinent leurs propres territoires qui en règle générale ne coïncident pas avec les circonscriptions administratives

## 5) Autour du rapport au politique

Forme dure : le politique est donné par l'institution politique qui définit ses grandes orientations à travers ses instances représentatives, un territoire et son administration

Forme molle : le politique est construit comme intérêt général à travers le processus de mise en œuvre ; la cité est considérée comme personne civile composée de l'ensemble des individus qui vivent sur son territoire et non seulement comme un lieu, une entité politique et une administration. Le citoyen en général participe à la vie locale, s'en informe et est acteur de ses transformations.

## 6) Autour de la question de l'autorisation

Forme dure : la mise en œuvre d'une action, comme du dispositif de participation, fait l'objet d'une procédure préalable d'autorisation par le pouvoir politique

Forme molle : le dispositif de participation est mis en œuvre sans procéder au point de départ d'une autorisation.

## 7) Autour de l'engagement professionnel

Forme dure : l'« animation » professionnelle a pour finalité d'accompagner les jeunes dans la démarche de participation

Forme molle : l'interface professionnelle fonctionne comme plateforme de soutien technique d'appuis aux initiatives portées par les jeunes

Si je reprends les définitions données en ouverture de cette formation, nous dirons que la forme dure renvoie à l'idée de participation comme association tandis que la forme molle mobilise plutôt la notion anglaise d'*empowerment*, ce qui est certainement à l'origine de nombreux malentendus lorsque dans des échanges européens on parle de participation, ce qui a d'ailleurs amené l'Union européenne à distinguer deux programmes.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le système dur fonctionne d'autant mieux qu'il va se rapprocher du deuxième modèle. Le tableau que donne Nathalie Rossini de l'évolution en France des dispositifs de participation va, me semble-t-il, dans ce sens. Il n'en reste pas moins que la forme molle ne nous apparaît comme pleinement pertinente que si elle génère aussi un espace permanent d'interpellation du politique si elle veut être efficace et que si elle est capable d'agglomérer des thématiques *a priori* fragmentées et limitées dégagées par les logiques d'initiatives de jeunes sur laquelle elle repose. Celles-ci n'en restent pas moins pour nous éminemment politiques.

Annexe 1

### **L'expérience de la ville de Rennes et la nuit D4 jeudis.**

" Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place pleine et entière, se reconnaître et s'impliquer dans la cité, en somme, vivre en citoyen responsable et reconnu " déclarait Edmond Hervé, maire de Rennes jusqu'en 2008. A partir de cet objectif général, la politique jeunesse de la Ville de Rennes se structure autour de trois axes : donner la parole aux jeunes; créer les conditions du dialogue avec des jeunes...et à propos des jeunes; agir et mobiliser pour que chaque jeune trouve sa place dans la cité.

Pour cela, la ville de Rennes a développé de longue date un partenariat étroit avec le réseau associatif local qui recouvre de multiples dimensions :une offre de loisirs, la promotion de la place des jeunes dans l'espace public et l'accès à une citoyenneté active favorisé notamment par le dialogue et la possibilité d'intervenir dans le débat public

Cette politique a été développée à travers différentes initiatives comme la concertation locale sur la glisse urbaine, un dispositif de bourses pour les jeunes (le FRIJ), la nuit D4 jeudis, un soutien aux associations et collectifs de jeunes mis en place depuis deux ans par le CRIJ Bretagne, des aides matérielles et financières pour des projets étudiants ouverts sur la cité tels que des festivals, ainsi que par l'accompagnement de collectifs de jeunes dans les quartiers ou encore par du soutien à l'expression à travers le dispositif "Graff dans la Ville", le journal ZAP...

Les nuits D4 Jeudis comprennent quatre initiatives : la nuit Dazibao, la nuit du sport, la nuit découvertes et la Nuit Bar en Scènes organisés tour à tour un jeudi par mois .

**La Nuit Dazibao**, un rendez-vous alternatif et gratuit, proposé par le CRIJ Bretagne et organisé par toutes celles et ceux qui souhaitent mettre en place une activité ou faire passer une information. Une programmation entièrement proposée par les jeunes. (activités, concerts, spectacles, compétitions sportives, initiations musicales, expos photos, stands...) selon une thématique.

**La Nuit du sport**, rendez-vous sportif pour revisiter les activités traditionnelles ou s'initier à des sports méconnus (ultimate, speedminton, kin ball, peteca, etc.).

**La Nuit Découvertes**, ce sont des soirées gratuites, conviviales et originales dans les quartiers : ateliers d'initiation théâtre, danse ou encore cuisine, performances artistiques, expositions, rencontres culturelles, soirées thématiques, spectacles, déambulations, battle hip-hop qui se déroulent dans des équipements de quartier à l'initiative d'associations ou groupes de jeunes. Des programmes construits en partenariats entre les jeunes, les équipes d'animation des équipements, et avec l'accompagnement de la Mission Jeunesse (séances d'initiation à des pratiques diverses, théâtre d'improvisation, cuisine, danse, scène ouverte, ...).

**La Nuit Bars en scène**, une programmation artistique variée de concerts, contes, projections, théâtre, performances, etc. proposée par la Fédération des petits lieux de spectacles qui fait une place privilégiée aux jeunes créateur

*D'après le site de la ville de Rennes*

Contact : [jguyomard@ville-rennes.fr](mailto:jguyomard@ville-rennes.fr)

Annexe 2

## **Cap Berriat à Grenoble**

Cap Berriat est une association loi 1901 dont l'objet est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes. Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objet est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de: mettre les jeunes en position d'acteurs de leur projet, favoriser le développement de dynamiques collectives autour d'un projet.

Cap Berriat

Cap Berriat est une association loi 1901 dont l'objet est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes. Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objet est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de: mettre les jeunes en position d'acteurs de leur projet, favoriser le développement de dynamiques collectives autour d'un projet.

Une histoire

C'est dans les années 60, sous le nom du « Club Léo Lagrange » (club d'animation) que l'association Cap Berriat a vu le jour au sein de notre ville. Depuis, les choses ont évolué Cap Berriat depuis cinq ans affiche de nouveaux objectifs. Nous sommes donc allés à leur rencontre pour mieux cerner cette association et vous la présenter !

### Ses objectifs

Cap Berriat est une pépinière. C'est à dire qu'on dénombre 80 associations qui ont leur boîte aux lettres à l'adresse de Cap Berriat et plusieurs associations sont hébergées physiquement dans les locaux de cette assoc'. « Ceci afin de permettre une mutualisation de matériels et de donner toutes les conditions à une nouvelle association pour bien démarrer. »

Cap Berriat c'est aussi surtout une structure d'appui aux projets jeunes. En effet, depuis l'arrivée de Mr Rousselot (directeur de l'assoc') Cap Berriat a pris une nouvelle orientation : « Aujourd'hui nous ne sommes plus une structure d'animation, nous sommes là pour accompagner les projets des jeunes ». Cap Berriat permet de soutenir les initiatives des jeunes dans tous les domaines : culturel, de solidarité internationale, socio sportif ou éducatif.

Cette association accueille environ 280 porteurs de projet à l'année, ce qui équivaut à environ 130 associations. Cap Berriat est amené à accompagner des projets économiques mais à visée solidaire et non commerciale. « Pour qu'un projet ait une visée d'économie solidaire, il faut d'abord que ce dernier ait une forme juridique démocratique (association, SCOP, SCIC) et surtout il faut que le projet soit porteur d'un objet de solidarité (induit et/ou environnemental) et pas seulement lucratif ! »

«Nous sommes présents aujourd'hui pour permettre l'initiative, pour que les jeunes puissent développer leurs propres activités».

### Les actions de Cap Berriat

Onze personnes travaillent au sein de Cap Berriat. C'est Anne Sophie, Eric ou Olivier qui vous accueillera et vous aidera à définir votre projet. Ces trois acteurs travaillent avec des jeunes entre 16 et 30 ans et leur offrent une réelle méthodologie de projet, ils leur donnent les moyens de concrétiser leur projet à travers:

- Une aide à la rédaction de papiers administratifs (demande de subvention...)
- La mise en place de contacts
- Une mise en réseau
- Une connaissance des institutions, de la législation, de la fiscalité....

Deux autres membres de l'équipe travaillent aussi sur le soutien aux initiatives mais avec les plus jeunes (à partir de 11 ans). En effet, Isabelle et Olivier (correspondant jeunesse) sont présents sur le quartier et se déplacent sur le secteur. Ils vont au devant des jeunes pour connaître leurs envies et les accompagner dans leurs projets. Cap Berriat, c'est aussi s'inscrire dans la vie politique grenobloise. Cette association a donc aussi pour objet la politique en terme de politique de jeunesse, culturelle ou

territoriale. Cap Berriat a su créer une dynamique collective et insuffler une économie solidaire dans certains projets d'aménagements.

Cap Berriat, une volonté

Cap Berriat c'est une équipe souple qui se veut totalement disponible : « on n'a pas de temps déterminé, on s'adapte au public et à son degré de compréhension, on prend le temps qu'il faut pour étudier un projet ». « On souhaite donner aux jeunes des armes face au monde. Les jeunes doivent être acteurs de leur territoire, on fait de la formation de citoyen. Les jeunes deviennent des acteurs du développement territorial ! ».

*D'après Dinootoo Grenoble, Ouïda, « Cap Berriat, acteur de la vie grenobloise », 05 Juillet 2004, [www.dinootoo.com](http://www.dinootoo.com)*

Contact : [contact@cap-berriat.com](mailto:contact@cap-berriat.com)

Annexe 3

### **L'expérience de la ville de Dunkerque et le « Relais jeunes »**

Créé en 1997, le Service Jeunesse de la Ville de Dunkerque articule ses missions autour de 5 axes principaux, en direction des jeunes de 12 à 30 ans dont un axe plus spécialement dédié à la participation des jeunes. Il s'agit de favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité et le soutien aux projets parce qu'il semble important de maintenir des espaces de dialogue et de consultation de la jeunesse afin de confronter régulièrement nos actions à l'avis de la jeunesse. L'objectif est de promouvoir la démocratie locale, de permettre aux jeunes de participer aux décisions, d'exprimer leurs attentes et leurs projets, de favoriser le débat et l'échange entre les jeunes et les adultes mais aussi à les soutenir dans leurs initiatives. Au-delà de la participation, il s'agit bien de considérer la jeunesse comme ressource sur le territoire et de promouvoir une image positive des jeunes.

Dans le cadre de Dunkerque Bouge Avec sa Jeunesse, une importante consultation de la jeunesse s'est mise en place au sein des différents territoires de Dunkerque.

Cette consultation s'est organisée sous la forme de FORUMS JEUNES lors desquels Patrice VERGRIETE, Adjoint Chargé de la Jeunesse est allé à la rencontre des jeunes. De ces nombreuses rencontres, s'est dégagée une forte envie de se rencontrer, d'échanger et de devenir ensemble acteur de leur ville.

De ce succès des Forums Jeunes est né l'idée de créer un groupe de RELAIS JEUNES. Cette instance de démocratie participative a pour objectif principal de favoriser la rencontre et le dialogue entre les élus, les jeunes et les institutions. Le relais jeunes compte environ 30 jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant les 5 territoires de Dunkerque et qui représentent soit un quartier, une association ou un établissement scolaire ou universitaire. Il est conçu comme un lieu d'expression de dialogue, de formation et d'action sur les sujets qui touchent les jeunes en particulier

: sport, culture, santé, éducation, formation, emploi, vie quotidienne, loisirs.... et bien d'autres !

Le relais jeune a différentes missions :

- Faire circuler de l'information entre les jeunes et les institutions (dispositifs destinés à la jeunesse, manifestations, bons plans..),
- Faire remonter l'information sur la vie des quartiers,
- Travailler sur les thématiques jeunesse,
- Réfléchir sur la politique jeunesse et participer à la vie associative ainsi qu'aux instances de démocratie participative,
- Porter la parole des jeunes dunkerquois au niveau local, national ou international.

Le groupe fonctionne selon un mode de participation souple qui respecte le désir d'implication de chacun. Il se réunit un vendredi par mois avec les animatrices et un autre vendredi par mois de manière autonome pour travailler sur les projets en cours entre nous.

*D'après le site de la ville de Dunkerque*

Contact : pcolmann@ville-dunkerque.fr